

infos FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°89 | mars 2014 | www.ville-frejus.fr

DOSSIER

Élections municipales :
ce qu'il faut savoir
sur les scrutins



À LA UNE Printemps des Poètes : "Fréjus au cœur des arts" jusqu'au 22 mars **CADRE DE VIE** Végétation : Taillez vos haies ! **QUARTIERS** Villeneuve : un 4^e city-stade pour les quartiers fréjusiens - Tous quartiers : la police municipale, c'est aussi ça... **CULTURE** Exposition : "Jardins imaginaires", quand la photo fait paraître le tout petit infiniment grand !

Fréjus

VILLE
DE
FRÉJUS

3 | A la Une

Printemps des Poètes :
"Fréjus au cœur des arts"
jusqu'au 22 mars

4 | Dans le rétro**6 | Dossier**

Elections municipales
23 & 30 mars 2014 :
Ce qu'il faut savoir sur les scrutins

9 | Actualité

Fête des Plantes :
Du 4 au 6 avril,
le parc Aurélien encore plus fleuri

10 | Cadre de vie

Végétation : Taillez vos haies !

11 | Quartiers

Villeneuve :
Un 4^e city-stade pour les quartiers
fréjusiens
Tous quartiers :
La police municipale, c'est aussi ça...
Centre historique :
Le projet "Cœur de ville" scelle le
réaménagement de l'entrée "est"

15 | Sports

VTT – Roc d'Azur :
L'esprit Roc planera 5 années
supplémentaires à Fréjus

16 | Agenda**18 | Culture**

Exposition :
"Jardins imaginaires", quand la photo fait
paraître le tout petit infiniment grand !

19 | CAVEM Infos

La lettre d'information de la Communauté
d'Agglomération Var Estérel Méditerranée



Le droit de vote, un devoir citoyen

Les 23 et 30 mars prochains, à l'occasion des élections municipales, les Fréjusiens comme tous les citoyens du pays, ont rendez-vous avec les urnes pour se prononcer sur l'équipe qui va administrer leur ville durant les six prochaines années..

Chacun est libre de son choix, et vous le savez, je suis profondément attaché aux valeurs et principes démocratiques qui fondent notre République, donc je respecte le choix de chacun. Mais je tiens à rappeler ici que voter est un geste citoyen de premier plan. Il est même le premier des gestes citoyens.

Voter est un droit d'autant plus précieux qu'il n'a pas toujours été de soi dans l'histoire de notre pays. Il est le fruit du combat, de la persévérance et de la détermination des républicains convaincus qui nous ont précédés pour nous léguer une société démocratique qui affiche aujourd'hui au fronton de ses mairies le triptyque qui la fonde "Liberté, Egalité, Fraternité".

Elle n'est en effet pas si éloignée de nous l'époque de la monarchie de droit divin qui voyait les rois se succéder de père en fils à la tête du royaume de France : 200 ans. C'est beaucoup et en même temps c'est peu rapporté aux milliers d'années de l'histoire de l'humanité, avant et après J.-C. Il est encore moins loin le jour qui vit les femmes de France accéder au droit de vote au même titre que les hommes : octobre 1944. Et dans cette V^e République qui est la nôtre depuis 1958, rappelons que les Français ont attendu 1965 pour élire leur Président pour la première fois au suffrage universel direct.

Voter est un droit d'autant plus précieux qu'il n'est à ce jour encore pas d'actualité dans de nombreux états du monde. A quelques heures de vol seulement de la France, des hommes et des femmes luttent encore pour obtenir ce droit de vote qui pour nous, Français du XXI^e siècle, est l'évidence même.

Voter est aussi un devoir. Il consacre la participation des citoyens à la vie démocratique du pays. Chacun a le devoir en effet de contribuer au fonctionnement de notre démocratie, et au principe de représentativité qui la caractérise.

Pour toutes ces raisons à la fois historiques, constitutionnelles et humaines, j'invite les Fréjusiennes et les Fréjusiens inscrits sur la liste électorale à se rendre dans les bureaux de vote de notre ville les 23 et 30 mars, pour y exprimer leur choix et faire entendre leur voix.

Le Maire de Fréjus
Vice-Président du Conseil Général du Var
Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée



PRINTEMPS DES POÈTES

“Fréjus au cœur des arts”

jusqu'au 22 mars

Cette année encore la Ville de Fréjus s'associe à la manifestation nationale et internationale du Printemps des Poètes, dont cette 16^e édition mettra la poésie “Au cœur des arts”. L'occasion de visiter et revisiter les arts dans leur diversité et le “dialogue constant et fertile” qu'ils entretiennent avec les poètes. Du 5 au 22 mars, écoutons avec le cœur ce que nos yeux voient...

Partenaires de cette 16^e édition du Printemps des Poètes à Fréjus, l'Office de Tourisme, le service du Patrimoine, le Musée d'Histoire locale, la Médiathèque Villa-Marie, les associations, les artistes et commerçants et nos poètes locaux, ont mis en commun leur énergie et leur créativité pour proposer une programmation riche et variée. Expositions, ateliers, lectures, récitals, ballades poétiques, démonstrations, etc. il n'y a qu'à se laisser aller au fil des activités...

Expositions

• “Livres d'artistes”

Claire Pantel présente de drôles de livres réalisés en papier artisanal, bois, tissus, argile et enrichis de trésors dénichés au fond des tiroirs. Du mercredi 5 au vendredi 21 mars Médiathèque Villa Marie, 447 avenue Aristide Briand

• “Enluminures”

Exposition des œuvres de l'artiste aygulloise Saliha Ollivier. Du samedi 8 au samedi 15 mars Office de Tourisme, place Mangin

• “Fonds d'atelier” du Circuit des Métiers d'Art

Dans l'esprit emprunté au vide-grenier, venez dénicher les trésors cachés au cœur des ateliers et découvrir les vitrines poétiques. Du samedi 8 au samedi 15 mars Circuit des Métiers d'Art, Cœur historique

• “Les dessous du Musée”

Dentelles, nuisettes, chemises de nuit, les dessous de nos grands-parents s'exposent. Du samedi 8 au dimanche 23 mars Musée d'Histoire Locale, 153 rue Jean Jaurès

• Exposition de poèmes

Proposée par la bibliothèque du Centre Hospitalier Intercommunal. Poésies créées par les ateliers d'écriture des “Patients du CSAPA”, des “Résidents du Centre de Gérontologie”, des “Détenus du centre pénitentiaire de la Farède” et des “Membres de l'association Histoire d'écrire”. Du jeudi 20 au jeudi 27 mars Hall de l'Hôpital Bonnet

Atelier & démonstration

• Atelier d'enluminures

Animé par l'artiste Saliha Ollivier Samedi 8 et samedi 15 mars à 10h30 Office de Tourisme, place Mangin

• Démonstration de tournage de l'argile

Par l'artisan d'art Katia Chiotti Samedi 8 et samedi 15 mars de 14h30 à 16h30 Place Riculphe

Conférences

• “L'art du Slam”

Animée par l'artiste fréjusien Atero Vendredi 7 mars à 18h30 Salle du cloître de la cathédrale Saint-Léonce

• “Histoire de l'art sacré”

Samedi 8 mars à 18h30 Salle du cloître de la cathédrale Saint-Léonce

Concerts

• Chorale

Par les choristes de l'association “Ad Pacem”

Samedi 8 mars à 14h Auditorium place Clémenceau, devant l'Office de Tourisme

• “Big band”

Par les élèves de l'école de musique Jacques-Melzer Samedi 15 mars à 14h Auditorium place Clémenceau, devant l'Office de Tourisme

Cinéma

• Présentation du film

“le vent se lève” Ultime chef-d'œuvre du maître de l'animation japonaise Hayao Miyazaki. Mercredi 5 mars à 19h Cinéma Le Vox, place Agricola (tarif unique 4€)

Ballades poétiques

• “Circuit des métiers d'art”

Visite en poésie du centre historique. Samedi 8 mars à 15h RdV à l'Office de Tourisme

• “Une œuvre, un poème”

Dans le cadre des animations proposées par le service du Patrimoine Samedi 15 mars à 15h RdV à l'Office de Tourisme

À découvrir aussi...

• Labyrinthe végétal

Un labyrinthe poétique réalisé par le service municipal des Paysages Urbains Du samedi 8 au samedi 15 mars Place Clémenceau

• Présentation des BD d'Alexis Sautenar

En présence du dessinateur. Samedi 8 mars, de 15h à 18h Librairie Charlemagne, 211 rue Jean Jaurès

• Lecture de poésies

> Par Gisèle Sans et Marie-Madeleine Davaine, qui signeront les recueils dont elles sont les auteurs. Samedi 15 mars de 15h à 18h

Librairie Charlemagne, 211 rue Jean Jaurès

> Par le Centre Hospitalier Intercommunal, avec la participation des membres des associations “ABVE”, “Ecrit Plume”, “Histoire d'écrire” et “Bibliothèque” Jeudi 20 mars à partir de 14h30 Etages de l'Hôpital intercommunal Bonnet

Le Printemps des Poètes des plus jeunes

Animations dédiées pour les plus jeunes permettront de les éveiller à l'art de la poésie. Car il n'y a pas d'âge pour aimer les rimes et faire danser les mots !

• Atelier Haïku “Des papiers et des mots”

Animé par la Cie “L'Air de dire”. Découverte des Haïkus, rencontre entre les mots et la matière. Toute une aventure sur le papier... Mercredi 5 mars de 14h30 à 16h Médiathèque Villa-Marie, 447 avenue Aristide Briand

• Abécédaire “Passage des poètes” Cet abécédaire rassemble les créations des enfants des accueils de loisirs Kerjean et de l'Aqueduc Samedi 8 et samedi 15 mars à 15h Rue du Rempart (le long du mur de la place Clémenceau)

• Jeux “rébus poèmes” et “labyrinthe” Samedi 8 et samedi 15 mars à 16h30 Place Clémenceau



JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES

Balades et chantier nature

aux étangs de Villepey

Organisées par le service environnement de la Ville de Fréjus et le Conservatoire du littoral, les Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH) sont une belle opportunité chaque année pour le public de découvrir au gré des balades-conférences le site remarquable des étangs de Villepey. Répertoriés Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique, inclus dans le périmètre du site Natura 2000 Embouchure de l'Argens, ils sont inscrits depuis 2008 sur la liste des zones humides de la convention RAMSAR, qui leur confère une reconnaissance internationale. Cet espace naturel de près de 260 hectares, est à ce jour l'une des rares zones humides d'envergure du Var.

Le rendez-vous de la découverte...

Les 8 et 9 février derniers, les promeneurs et autres passionnés de nature ont répondu présents au rendez-vous de l'édition 2014 des JMZH. Pourtant cette année, le programme du samedi a été bouleversé par la météo. En effet, les pluies torrentielles qui se sont abattues sur notre région ont contraint les guides-conférenciers à écourter la balade-conférence de la matinée et à annuler celles prévues dans l'après-midi. Ce contre-temps a été vite oublié dès le lendemain dimanche, grâce à une météo plus clémente bien que ventée, qui a permis à une centaine de curieux d'arpenter les sentiers des étangs de Villepey pour des balades-conférences en compagnie des guides

naturalistes Vincent Blondel, Marjorie Ughetto et Denis Huin sur les thèmes : "Zone humide et agriculture, cultivons le partenariat : biodiversité, paysages et traditions", "Les plantes des zones humides utiles à l'homme", "Fruits, salades, racines et feuilles de la plante sauvage à la plante domestique", "À la découverte des richesses des étangs de Villepey".

... et de la préservation

En même temps que d'autres découvraient la biodiversité exceptionnelle du site, une vingtaine de bénévoles s'activaient à la préserver en participant à un chantier nature baptisé "Opération d'arrachage d'espèces invasives". Epaulés par les gardes du littoral, le service environnement et l'association les "Amis des étangs de Villepey", ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour déterrer herbes de la pampa, griffes de sorcière, yuccas qui sont "des espèces malvenues sur le site de Villepey car elles prennent le pas sur les espèces des étangs" comme le précise Yves Jacob, responsable du service environnement. Au final, c'est 1200 kg de plantes invasives qui ont été enlevés et transportés à la section "déchets verts" de la déchetterie de Fréjus. Les gardes assermentés qui sillonnent le site tout au long de l'année ont quant à eux profité de cette occasion pour "sensibiliser les visiteurs aux problématiques que nous pouvons rencontrer et ils sont autant de relais auprès du grand public."

Chantier nature pour quelques courageux bénévoles qui ont effectué l'arrachage de plantes invasives sur le site remarquable de Villepey.



En effet, la fragilité du site et la présence d'un grand nombre d'espèces végétales et animales menacées et protégées par la loi, font de chaque visiteur un acteur dans la conservation des richesses naturelles des étangs de Villepey. A bon entendre...



Le directeur Général du Casino de Fréjus Stéphane Hourcastagnou a remis un premier chèque de 104 798 € à la Ville de Fréjus.

CASINO DE FRÉJUS

Les premières recettes reversées à la commune

Le 8 février, presque deux mois après son ouverture au public le 13 décembre dernier, le Casino de Fréjus a versé à la Ville sa première contribution financière au titre de ses recettes. C'est ainsi un chèque de 104 798 € exactement que le directeur général du Casino Stéphane Hourcastagnou a remis officiellement au maire de Fréjus.

Cette somme correspond aux premières recettes prélevées sur le produit brut des jeux dont le Casino de Fréjus doit s'acquitter annuellement auprès de la Ville dans le cadre de la concession de service public dont la société Vikings est délégataire. Le Maire de Fréjus s'est naturellement réjoui de cette première contribution "supérieure aux estimations prévisionnelles", et en a vivement remercié le directeur de l'établissement qui pour sa part espère que "le casino versera la somme de 1,2 M€ par année pleine" à la Ville.

La société Vikings a investi près de 10 M€, dont 6,5 M€ pour le seul bâtiment, dans la création en bordure du canal de Port-Fréjus II de cet établissement à l'architecture contemporaine, devenu propriété de la Ville dès le premier jour de son ouverture au public. Durant les 20 années que durera la concession, la société Vikings continuera de s'acquitter d'une contribution annuelle substantielle pour les finances communales.



CENTRE VILLE

Le parking Aubenas inauguré

Le 17 février dernier, la veille de son ouverture au public, le nouveau parking Aubenas a été inauguré par le Maire de Fréjus, entouré des élus de la municipalité, de l'architecte du projet Jean-Pascal Clément, ainsi que de Philippe Donat, Président du groupement d'entreprises à qui sa réalisation a été confiée. Ont également pris part à cet événement de nombreux Fréjusiens, pour la plupart venus en voisins découvrir cet équipement qui va renforcer la qualité de vie du cœur historique en particulier, et du Centre ville en général, en même temps que son attractivité.

Ce nouveau parking vient en effet compléter l'offre de stationnement en Centre Ville, qu'il augmente de 294 places réparties sur trois niveaux. Réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé, il est le fruit d'un investissement de 5 M€ de fonds privés, et deviendra d'ici 25 ans au terme de l'autorisation d'occupation temporaire, pleine propriété de la Ville. Chacun s'est félicité de ce choix de partenariat dont chacun ressort gagnant, dans la mesure où il permet à la Ville d'enrichir à terme son patrimoine foncier d'un équipement de qualité en même qu'il a contribué à soutenir l'activité économique locale.



Les Fréjusiens sont venus en voisins découvrir le nouveau parking Aubenas.

Doté de la vidéo-protection pour y renforcer sa sécurité, le nouveau parking Aubenas offre des lignes architecturales esthétiques et résolument modernes, servies par des matériaux et choix de couleurs qui participent à son intégration harmonieuse dans l'environnement.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue chez vous !

Ils sont très exactement 369 nouveaux arrivants à avoir été accueillis tout au long de l'année 2013 par la conseillère municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir lors de ses permanences en mairie. Nombre d'entre eux étaient également présents à la Villa Aurélienne le 13 février pour la traditionnelle réception de bienvenue organisée chaque année par la Ville à leur intention. La convivialité était au rendez-vous de cette rencontre qui a vu les échanges se nouer autour d'une anchoïade, tandis que chaque dame se voyait offrir un cyclamen issu des productions des établissements Morel.

Dans son discours de bienvenue, Elisabeth Gaillard-Lenoir a souligné le plaisir que constitue pour elle de rencontrer tout au long de l'année les nouveaux résidents de notre commune, dont elle favorise la bonne installation. Depuis sa création en 2001, l'accueil du nouvel arrivant a reçu la visite et facilité l'intégration à la vie locale de 3945 personnes. Ces permanences permettent aux

nouveaux Fréjusiens de disposer de toutes informations utiles quant aux démarches de leur vie quotidienne à Fréjus, et de poser toutes questions pratiques relatives à leur installation. Chaque foyer reçoit également une invitation à découvrir la ville au cours d'une visite commentée par un guide conférencier de l'Office de Tourisme. Pour la seule année 2013, l'accueil du nouvel arrivant a enregistré 184 nouveaux Fréjusiens, dont 67 actifs, 87 retraités et une trentaine d'enfants, auxquels il convient d'ajouter les familles de militaires, soit 185 personnes. Outre le quartier de Caïs, effet logique du 21° RIMA, les quartiers de Fréjus-Plage et Gallieni-Valescure-Magdeleine arrivent en tête des implantations avec en 3° position le Centre ville. Bienvenue à tous !

Accueil du nouvel arrivant

Tous les mardis de 14h à 16h - Hôtel de Ville, place Formigé
Renseignements : 04 94 17 67 91



En bref...

Commerces, activités : du nouveau dans vos quartiers

Créations d'activités, nouvelles gérances, ça bouge dans vos quartiers !

Dans le centre historique

- "Délices d'Orient", salon de thé, pâtisseries orientales (nouvelle gérance) 44, rue du Général de Gaulle
- "D-Star Friperie FD", 35, rue Désaugiers
- "Marie-Antoinette Patchwork", couture, déco, patchwork (nouvelle gérance) 218, rue Jean Jaurès
Tél. 04 94 51 38 57
ma.creation83@gmail.com
- "Panis Avenue", restauration rapide, pain, viennoiseries, salades, pizzas. 151, avenue de Verdun

A Fréjus-Plage

- "Brasserie Sun", 137, boulevard de la Libération
Galerie de Fréjus-Plage
Tél. 06 64 97 58 15

Service Commerce et Artisanat

85, rue Beausset
Tél. 04 94 51 76 01 / 04 94 17 67 21
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le C.C.A.S. vous informe

- Une permanence du Planning Familial, est assurée par une conseillère conjugale et familiale dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) tous les mardis de 13h à 15h30. Ouverte à toute personne majeure ou mineure sans rendez-vous, elle s'adresse aux personnes désireuses d'avoir des renseignements sur la contraception, les tests de grossesse, la pilule du lendemain, l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), etc. Elle est aussi un lieu de conseil conjugal et familial, et un lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales.

Renseignements :

Mme Mokrani, tel. 04 94 67 04 57 (mardi de 17h à 19h et vendredi de 9h à 12h)

Don du sang : mobilisez-vous !

Chaque mois, en partenariat avec l'antenne de l'Établissement Français du Sang (E.F.S.) de Saint-Laurent du Var, l'association bénévole fréjusienne du don du sang organise une collecte de sang. Comme le rappelle l'E.F.S. dans un communiqué, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins du million de malades soignés chaque année grâce au don du sang.

Les prochains rendez-vous :

- mercredi 2 avril 2014, de 15h30 à 19h
- mardi 6 mai 2014, de 15h30 à 19h

Salle du Sextant

1413 avenue de Provence

ELECTIONS MUNICIPALES 23 & 30 MARS 2014

Ce qu'il faut savoir sur les scrutins

Les dimanches 23 et 30 mars prochains se dérouleront les scrutins des élections municipales. L'occasion pour les Fréjusiens de déterminer leur choix quant à l'équipe qui administrera notre ville pour les six prochaines années, ainsi que celles et ceux qui les représenteront au sein de la CAVEM. Voter est un droit et un devoir, car le vote est l'expression libre et démocratique de chaque citoyen pour son avenir. Vote par procuration, élection des conseillers communautaires, bureaux de vote, ... retrouvez tout ce qu'il faut savoir sur les scrutins.

Les élections se suivent et ne se ressemblent pas. Toutes se distinguent en effet par les modes de scrutins qui les caractérisent et le lot de nouveautés réglementaires qu'elles comportent. A ce titre, la grande nouveauté des élections municipales des 23 et 30 mars prochains réside dans l'élection simultanée par "fléchage" des conseillers communautaires de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) en même temps que de l'équipe municipale. Autre nouveauté, le seuil pour pouvoir être présent au second tour de l'élection est désormais 10% des suffrages exprimés.



L'élection municipale, un scrutin de liste à deux tours

Le mode de scrutin qui s'applique pour l'élection municipale est le scrutin de liste à deux tours. A ce titre, les électeurs sont invités à faire leur choix entre plusieurs listes, déclarées en préfecture par les candidats au plus tard le 6 mars. Aucun nom ne peut être ajouté, supprimé ou modifié le jour du vote. Toute annotation sur un bulletin de vote le rendra nul.

Quelles listes pourront être présentes au premier tour le 23 mars ?

Sont présentes au premier tour, toutes les listes qui ont procédé à leur déclaration préalable en préfecture. Suite à cette déclaration est effectué un tirage au sort pour l'ordre de présentation de chacune des listes. Ainsi, la liste tirée au sort la première se voit attribuer le panneau n°1 au devant des bureaux de vote, la liste tirée au sort la deuxième dispose du panneau n°2 et ainsi de suite...

Le saviez-vous ?

Le jour de l'élection, les bulletins de vote sont disposés sur la table de décharge à l'entrée de chaque bureau de vote dans le même ordre que celui défini par tirage au sort en préfecture.



Quelles listes peuvent se présenter au second tour le 30 mars ?

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est élue dès le premier tour et il n'est pas nécessaire de procéder à un second tour. En l'absence de majorité absolue en revanche, un second tour est organisé auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. Toutefois, les listes présentes au second tour peuvent être modifiées dans leur composition pour intégrer par exemple des candidats figurant au premier tour sur une autre liste, à la condition expresse que cette liste ait obtenu quant à elle au moins 5% des suffrages exprimés et qu'elle ne soit pas présente au second tour.

Le saviez-vous ?

Les "suffrages exprimés" rassemblent tous les bulletins de vote trouvés dans l'urne moins les votes blancs et nuls. On appelle vote blanc une enveloppe sans bulletin ou contenant un papier sans aucune indication. En application de la loi récemment adoptée, les votes blancs seront pris en considération à compter du 1^{er} avril 2014. Cette disposition ne s'applique pas à l'élection municipale, mais sera effective pour les élections européennes du 25 mai. Les bulletins blancs ne seront pas comptés dans les suffrages exprimés, mais décomptés séparément et annexés au procès-verbal.

Comment sont attribués les sièges du conseil municipal ?

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour, elle se voit attribuer un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir.

Le saviez-vous ?

Le nombre de sièges au sein d'un conseil municipal est déterminé en fonction de la strate démographique de la commune. Dans ce cadre, le conseil municipal de Fréjus dispose désormais de 45 sièges sur la base des dernières données officielles de sa démographie qui la placent désormais dans les communes de 50 000 à 59 999 habitants. En 2008, le conseil municipal comptait 43 sièges.

Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes, celle arrivée en tête y compris, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Même procédé pour le second tour, à l'occasion duquel est attribué à la liste arrivée en tête un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. De la même façon que précédemment, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Comment et pour combien de temps est élu le Maire ?

Le maire, comme tous les membres du conseil municipal, est élu pour un mandat de 6 ans. Si les électeurs votent pour une liste, ce sont les membres du conseil municipal en revanche qui désignent celle ou celui qui a leur vote pour être le maire de la commune. Cette élection se déroule lors de la première réunion du conseil municipal, dite "conseil d'installation" qui, en application des dispositions du code général des collectivités locales, doit se tenir "au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le scrutin". Comme toutes les séances du conseil, elle est naturellement ouverte au public.

Le saviez-vous ?

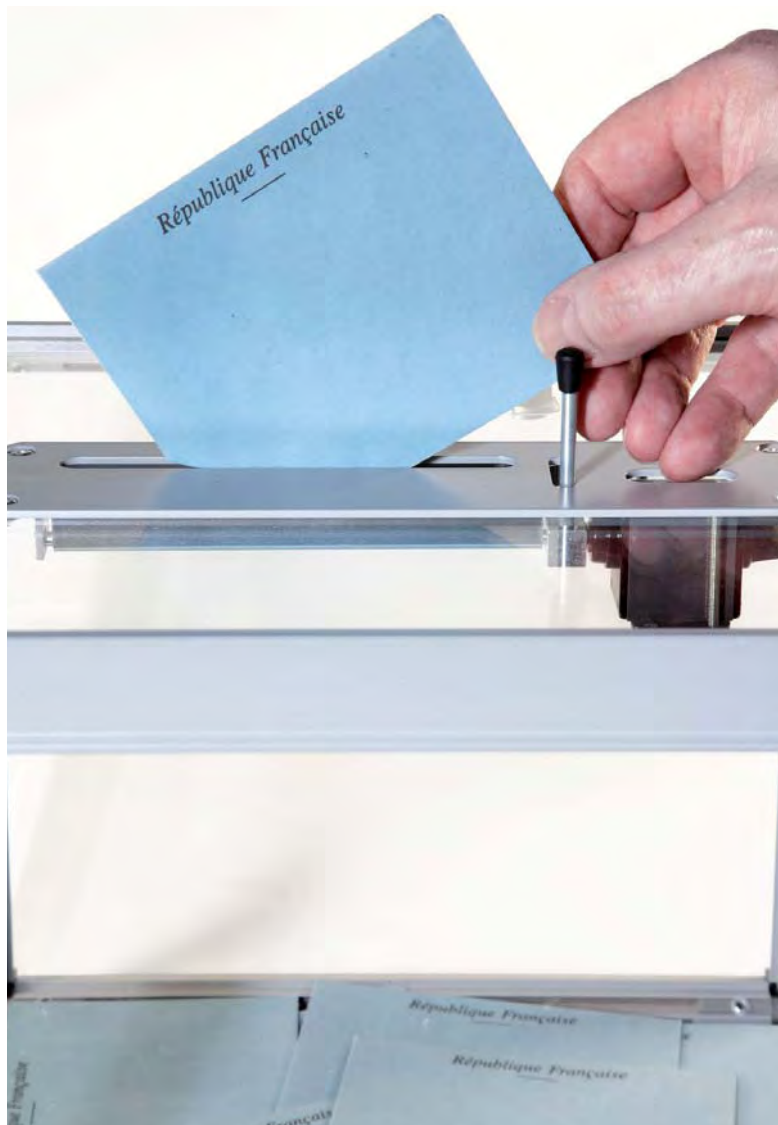
En l'absence de maire à l'ouverture de la séance d'installation du conseil municipal puisqu'il n'a pas encore été élu, ce conseil est présidé par le doyen de l'assemblée.



Elections communautaires, de quoi s'agit-il ?

Se substituant à la Communauté d'Agglomération de Fréjus – Saint-Raphaël qui l'a précédée, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée dite CAVEM a été créée en application de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2013, elle rassemble les communes des Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et des Adrets-de-l'Estérel. Ces dernières y sont représentées par 52 conseillers communautaires désignés par les conseils municipaux des communes dont ils sont élus.

C'est également en application de cette même loi de 2010 que les 23 et 30 mars prochains, ces conseillers communautaires vont être élus pour la première fois en même temps que les conseillers municipaux.



Concrètement le fléchage, c'est quoi ?

Le principe du fléchage réside dans l'élection simultanée des conseillers municipaux et communautaires à l'occasion d'un seul et même vote. A l'issue du scrutin, les voix obtenues par chaque liste serviront au calcul pour la répartition des sièges des conseillers municipaux (lire précédemment), et aussi pour celle des sièges des conseillers communautaires à la CAVEM.

Le saviez-vous ?

Les représentants des cinq communes de la CAVEM qui siègent à son conseil sont au nombre de 52. Parmi eux, 17 sont des élus fréjusiens. Ainsi, la partie du bulletin de vote consacrée aux élections communautaires proposera les noms de 19 personnes, soit 17 pour siéger et 2 pour suppléer en cas d'empêchement. Ils sont élus pour le même mandat que le conseil municipal, à savoir 6 ans.

Concrètement, les électeurs disposeront de bulletins de vote sur lequel figureront deux listes :

- la première sur la partie gauche du bulletin présentant la liste des candidats à l'élection municipale,
- la deuxième sur la partie droite du bulletin énumérant la liste des personnes désignées pour représenter la ville à la CAVEM. Les candidats au conseil de la CAVEM doivent impérativement être issus de la liste des candidats à l'élection municipale.

Voter : où, quand, comment ?

Avoir ou pas sa carte électorale, quelle pièce d'identité présenter, dans quel bureau de vote se rendre, comment voter si l'on est absent ou que l'on ne peut pas se déplacer, ... voilà les réponses à toutes vos questions pour préparer sereinement votre participation citoyenne aux scrutins.

Va-t-on recevoir une nouvelle carte d'électeur ?

NON, la carte d'électeur ne change pas. Il s'agit de celle tricolore éditée en 2012, que vous aviez déjà lors des élections présidentielle et législatives de mai et juin de cette même année.

OUI dans les conditions suivantes :

> Si vous êtes nouvel électeur à Fréjus et que vous vous êtes inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre dernier.

> Si vous avez signalé au service de l'état-civil un changement d'adresse au sein de la commune.

> Si vous avez signalé à ce même service un changement d'état-civil (mariage, divorce, ...)

Le saviez-vous ?

La liste électorale n'est pas agencée uniquement par ordre alphabétique mais aussi par numéros de rang. A chaque électeur est en effet attribué un numéro de rang qui figure à gauche de sa carte sous son nom, et qui permet de le retrouver facilement dans la liste électorale.

Comment savoir dans quel bureau voter ?

Fréjus compte 39 bureaux de vote répartis dans tous les quartiers. Votre bureau de vote est indiqué à l'intérieur de votre carte d'électeur, en haut à droite, tandis que son numéro est mentionné sur la partie droite en vis-à-vis avec votre numéro de rang. Le jour des scrutins, chaque bureau de vote est identifié par un panneau réglementaire installé à son entrée.

Le saviez-vous ?

Un même lieu peut accueillir plusieurs bureaux de vote. Pour mémoire, rappel des sites où se trouvent les bureaux de vote :

- Mairie, salle Riculphe, place Formigé : bureau n° 1
- Ecole élémentaire Turcan, 109 rue du Dr. Turcan : bureaux n° 2, 3, 4 et 5
- Ecole élémentaire Les Chênes, avenue du XV^e Corps : bureaux n° 6, 7, 8 et 9
- Groupe scolaire Aurélien, avenue du Général Riera : bureaux n° 10 et 11
- Mairie annexe de la Tour de Mare, allée du Serpolet : bureaux n° 12 et 13
- Salle de sports Gallieni, avenue Henri Giraud : bureaux n° 14, 15, 16 et 17
- Ecole élémentaire Aubanel, rue Aubanel : bureaux n° 18, 19, 20 et 21
- Salle Hyppolite Fabre, rue Hyppolite Fabre : bureaux n° 22, 23 et 24
- Capitainerie de Port-Fréjus, passage des Caryatides : bureau n° 25
- Salle du Sextant, 1413 avenue de Provence : bureaux n° 26 et 27
- Ecole élémentaire des Eucalyptus, avenue de Villeneuve : bureaux n° 28 et 29
- Ecole maternelle de Villeneuve, rue de l'Argentière : bureaux n° 30 et 31
- Ecole maternelle de Caïs, rue des Combattants d'Afrique du Nord : bureaux n° 32, 33 et 34
- Salle Charles Denis, avenue Lucien Bœuf à Saint-Aygulf : bureaux n° 35, 36, 37 et 38
- Ecole maternelle Jean Monnet, St-Jean de Cannes : bureau n° 39

Quatre bureaux de vote, n° 14, 15, 16 et 17, sont aménagés dans la salle de sports Gallieni.



Le groupe scolaire Aurélien accueille les bureaux de vote n° 10 et 11.



Quelles pièces doit-on présenter le jour de l'élection ?

Le jour du scrutin, vous devez présenter à l'entrée du bureau de vote votre carte d'électeur, mais aussi et surtout un justificatif d'identité. Seuls sont admis pour prouver votre identité les documents suivants (arrêté du 12 décembre 2013) :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du Combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- Permis de conduire ;
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- Récépissé valant justification d'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 9^{ème} alinéa de l'article 138 du code de procédure pénale.

Seuls la carte d'identité et le passeport peuvent être présentés périmés. Tous les autres titres doivent être en cours de validité.



Peut-on voter sans sa carte d'électeur ?

OUI, il est possible de voter sans sa carte d'électeur à la condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune, et de se rendre dans le bureau de vote correspondant.

La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire mais elle est vivement recommandée, car elle permet de vous retrouver plus facilement dans la liste électorale grâce à votre numéro de rang.

Je suis absent le jour du scrutin, où et comment établir une procuration ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin ou que vous êtes sur place mais empêché, vous pouvez donner procuration à une personne de votre entourage pour voter à votre place. Celui qui donne procuration est le **mandant**. Celui qui reçoit la procuration est le **mandataire**.

Vous pouvez choisir librement votre mandataire sous réserve qu'il soit inscrit sur la liste électorale de la même commune que vous, et qu'il n'ait pas reçu d'autre procuration que la vôtre.

Les procurations sont établies par le commissariat de police, la gendarmerie ou

Le saviez-vous ?

Si votre état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

le tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

A Fréjus, rendez vous au :

• **Commissariat de Police**
Rue de Triberg - Tél. 04 94 51 90 00

• **Tribunal d'Instance**
Rue Jean Jaurès - Tél. 04 94 44 54 10

Les électeurs résidant à l'étranger doivent se présenter à l'ambassade ou au consulat.

Sur place, vous devez présenter un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (pièce d'identité ou passeport par exemple) et remplir le formulaire dans lequel vous sont demandées plusieurs informations sur votre mandataire (nom de famille, de jeune fille pour les épouses, prénoms, adresse, date et lieu de naissance).

Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur précisant le motif de votre empêchement.

La procuration peut être établie pour un tour ou deux tours ou une durée limitée définie par vous-même.

Désormais, plus aucun document n'est adressé à votre mandataire. C'est à vous qu'il appartient de le prévenir.

Le saviez-vous ?

Avant de vous rendre au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance, vous pouvez aussi remplir en ligne et imprimer en deux exemplaires le formulaire cerfa n°14952*01. Ceci fait, vous n'aurez plus qu'à le présenter avec votre justificatif d'identité, le dater et le signer.

En savoir +
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml>



FÊTE DES PLANTES

Du 4 au 6 avril, le parc Aurélien encore plus fleuri

Annonciatrice du printemps, la Fête des Plantes est une manifestation conviviale et attendue par tous les passionnés de fleurs et de plantes méditerranéennes ou d'adoption. Organisée par la Ville de Fréjus et son Office de Tourisme, dans le cadre privilégié du parc de la Villa Aurélienne, la Fête des Plantes aura pour thème en cette 28^{ème} édition "les animaux de nos jardins" qui, tels les abeilles, les oiseaux, les coccinelles ou encore les hérissons sont de vrais alliés dans la protection de l'environnement.

La Fête des Plantes présente à un public toujours aussi nombreux et fidèle au fil des éditions, des espaces d'expositions, des plateaux artistiques, des conférences. Lieu privilégié où s'exprime la diversité de nos jardins, elle trouve toute son essence dans l'esprit d'échanges et de partage des savoir-faire en toute simplicité, entre professionnels et amateurs réunis autour d'une même passion, le végétal.

Un rendez-vous incontournable

Pour cette grande exposition-vente, plus d'une soixantaine d'exposants de toute la région du Sud de la France se rassemblent dans le parc de la Villa Aurélienne pour y proposer une sélection de leurs productions. On y trouvera donc les végétaux les plus divers : plantes méditerranéennes bien sûr, mais également celles d'adoption, plantes vivaces, aromatiques, à parfum, à bulbes, aquatiques, rosiers anciens, cactées et plantes grasses, et enfin palmiers et plantes tropicales. Sont également exposés les éléments d'ornement incontournables des jardins tels que poteries, fontaines, etc. pour la décoration extérieure, et pour la décoration intérieure, les œuvres des artistes et artisans du circuit des métiers d'art. A retrouver également sur place, les stands d'information des villes récompensées par plusieurs fleurs au Concours Régional de Fleurissement, aménagés pour l'occasion par leur propre service des jardins, mais aussi les représentants du Smiddev, de l'ADEE, de l'association "Terre Vie et Nature", acteurs du développement durable. Les enfants quant à eux pourront approcher moutons, ânes, et autres chèvres réunis dans "la petite ferme".

Des animations pour le plaisir de tous

> **Ateliers pour tous** : Divers ateliers ludiques et instructifs seront animés par les associations afin d'éveiller les visiteurs aux joies de la nature et du jardinage. En lien avec le thème de cette 28^{ème} édition, l'association "Le Rucher Ecole du Var", la "Ligue de protection des oiseaux", "Semailles 83" mettront en avant le rôle primordial des animaux dans la protection de l'environnement.

> **Pour les enfants** : "la Petite Ferme des 3.6.9", les

"Ânes de l'Estérel", les moutons de "la Ferme d'Arnaud" offriront tout un panel d'espaces ludiques pour leur donner une belle opportunité d'approcher les animaux. Ils pourront s'exercer à l'art du jardinage avec les ateliers de rempotage, de création d'art floral, d'apprentissage des techniques de réalisation de jardin potager au sein du formidable terrain de jeux et de découvertes qu'est la Fête des Plantes.

> **Conférences et randonnées** : Philippe Cantarel animera des conférences à la découverte des animaux réels ou légendaires de Fréjus au travers de la peinture, de la sculpture le vendredi 5 avril à 15h et le samedi 6 avril à 11h à la villa Aurélienne. Il proposera également une randonnée au Mont Vinaigre le mercredi 2 avril accompagné des membres de l'association "les Randonneurs de l'Est-Var" pour une journée à la découverte de la faune et la flore (inscription auprès de l'Office de Tourisme de Fréjus pour un départ à 9h du Parc de la Villa Aurélienne).

> **Exposition** : A la Villa Aurélienne, c'est une belle exposition de photographies "Jardins Imaginaires" qui, à travers l'oeil de trois artistes, nous sensibilisera à l'extraordinaire diversité de la nature dans les jardins et campagnes alentours.

> **Danse** : La jeune création régionale exprimera à travers la danse le respect de la nature, en harmonie avec les jardins de la Villa Aurélienne avec "Arborescence", événement original et unique sur l'Est Var.

Fête des Plantes

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 avril 2014, de 10h à 19h

Entrée gratuite le vendredi 4

3€ le samedi 5 et le dimanche 6 (gratuit -12 ans)

Parc de la Villa Aurélienne

Avenue du Général Callies

L'info en +

La Fête des Plantes, c'est aussi :

- Un espace détente et restauration
- Une navette gratuite entre les parkings et le Parc Aurélien
- Un service de portage des végétaux

En bref..

Recensement des enfants nés en 2012

Le recensement des enfants nés en 2012 s'effectuera du 7 au 11 avril prochains, auprès de la Direction de l'Enfance et de l'Education. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures d'eau, EDF, Telecom, bail, ...), du Livret de Famille et du Carnet de Santé de l'enfant.

Direction de l'Enfance et de l'Education

Place Mangin – Le Florus Bât. C

Tél. 04 94 17 66 89 ou 04 94 17 67 83

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(période scolaire)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h (vacances scolaires)

Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) auront lieu du lundi 7 au vendredi 11 avril 2014, et du lundi 5 au vendredi 9 mai 2014 (y compris le jeudi 8 mai).

Ces collectes sont gratuites sur inscription auprès de la déchetterie de Fréjus. Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, uniquement la veille du passage de la benne.

Renseignements et inscriptions :

Déchetterie de Fréjus

Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

Emploi du feu : rouge toute l'année

En application de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 portant modification de la réglementation relative à l'emploi du feu et au brûlage des déchets verts dans le département du Var, l'emploi du feu pour l'incinération des déchets verts est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département.

Ils doivent être déposés en déchetterie. Seule est autorisée jusqu'au 31 janvier l'incinération des végétaux issus de travaux agricoles ou forestiers, de débroussailllements obligatoires, ou des végétaux infestés par des organismes nuisibles.

Renseignements :

- Service municipal Forêt, Tél. 04 94 51 97 76

- www.ville-frejus.fr, rubrique Environnement

> Préservation et valorisation > Service municipal Forêt

- Déchetterie de Fréjus

Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

Route de Bras, quartier La Palissade, Fréjus

Du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi

de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 12h.

Se munir d'un justificatif de domicile.



FLEURIR FRÉJUS 2014

Le temps des inscriptions

Amateurs de jardinage, plantes et fleurs en tous genres, le concours "Fleurir Fréjus" est pour vous ! Organisé chaque année par la Ville avec le soutien de partenaires privés locaux, il récompense en effet les plus beaux fleurissements des Fréjusiens dans trois catégories : Balcons ou fenêtres ; Jardins et Résidences. Une seule contrainte pour pouvoir concourir que l'on soit locataire, propriétaire ou syndic : que les espaces fleuris soient visibles de la rue.

En mai, le jury composé de professionnels des espaces verts, fait la tournée des inscrits pour une remise des prix en juin. Des lots sont prévus pour tous les participants, car tous, par leurs mains vertes, contribuent à l'embellissement de leur rue, de leur quartier, en un mot de notre commune. Les plus beaux fleurissements sont en outre proposés pour le concours départemental des "Maisons Fleuries" dans le cadre duquel chaque année sont distingués des lauréats fréjusiens !

Les inscriptions pour l'édition 2014 courent jusqu'au 25 avril. Retrouvez en fin de magazine le bulletin d'inscription à découper et retourner dûment rempli :

- sur place à l'accueil de l'Hôtel de Ville, place Formigé
 - par courrier à l'attention du Service de la Communication - "Concours Fleurir Fréjus 2014" - Hôtel de Ville - Place Formigé - 83600 Fréjus
- Courant mars, le bulletin d'inscription sera également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes, à l'Office de Tourisme, chez l'ensemble des partenaires de l'événement et téléchargeable sur le site internet de la ville, www.ville-frejus.fr
- A vos rateaux, binettes et semis !

Renseignements :
Service municipal des Paysages Urbains
Tél. 04 94 51 91 41

VÉGÉTATION

Taillez vos haies !

Si la Ville procède systématiquement à l'élagage et à la taille de l'ensemble des végétaux, haies et massifs placés sous sa responsabilité afin d'assurer la sécurité des usagers, les particuliers eux aussi ont l'obligation de tailler leurs haies, sous peine de voir leur responsabilité engagée en cas d'accident. La végétation qui déborde sur les voies publiques est en effet susceptible de gêner la sûreté et la commodité de passage des piétons. Les trottoirs doivent permettre leur passage sécurisé, ainsi que celui des poussettes et des fauteuils roulants. Un piéton contraint de marcher sur la chaussée pour éviter des branchages se met en situation de danger.

De la même façon, les végétaux ne doivent pas compromettre la visibilité des automobilistes, tout particulièrement dans les virages ou aux intersections, pas plus que les branchages

ne doivent masquer la signalisation routière verticale (panneaux, feux tricolores, etc.). C'est pourquoi, au regard de ces éléments, il est fait obligation aux riverains d'élaguer et tailler leurs haies à l'aplomb de leur limite de propriété, et si nécessaire sur une hauteur de 4 mètres pour dégager la visibilité et le passage des véhicules de secours, d'entretien des voiries, de collecte des déchets ménagers, de transports en commun et autres camions de livraison, déménagement, etc. La Ville en appelle sur ce point au civisme de tous les Fréjusiens pour qu'ils procèdent à la taille réglementaire de leurs haies. Rappelons que d'une manière générale dans le respect des cycles des végétaux, cette taille est plus propice en mars et avril, mais peut toutefois être effectuée également tout au long de l'année en fonction des spécificités des végétaux concernés.



Toute signalisation routière masquée par les végétaux constitue un danger pour les automobilistes comme pour les piétons, auquel les particuliers ont l'obligation de remédier en taillant leurs haies.

Renseignements :
Service municipal des Paysages Urbains
Tél. 04 94 51 91 41

EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

Être utiles aux Fréjusiens (suite)

Le mois dernier, nous avons commencé à évoquer les actions que nous avons menées en tant qu'élus de l'opposition, pour défendre l'intérêt général et être utiles aux Fréjusiens. Voici la suite :

- nous avons demandé et obtenu de la municipalité quelques gestes simples en faveur des habitants : quelques places de spectacles offertes aux centres sociaux, des livres sur Fréjus dans toutes les écoles de la ville, etc. (malheureusement, certaines demandes bien légitimes n'ont pas été acceptées) ;
- nous nous sommes faits le porte-voix de tous les habitants de Fréjus, dès lors que leurs demandes nous paraissaient légitimes, pour qu'ils se fassent entendre. Nous avons ainsi posé une dizaine de questions sur le Domaine des Vallons pour que les habitants de ce quartier soient enfin logés dans de bonnes conditions ;
- nous avons aussi demandé et obtenu que les travaux de rénovation de la salle du Comité de Défense des Intérêts Généraux de Fréjus-Plage soient enfin entrepris ;
- nous avons soutenu publiquement l'action menée par les riverains du Chemin des Étangs de Villepey qui demandaient la rénovation de la route qui mène à leurs maisons et qui est empruntée par tout le monde en cas d'inondation. Leur demande a finalement été entendue par la Municipalité en place ;
- nous avons obtenu le retrait de quelques délibérations mal préparées ou demandant des compléments d'enquête ;
- nous avons alerté la population sur la nécessité de se déplacer en Mairie pour participer aux enquêtes publiques et signaler les mauvaises conséquences de tel ou tel projet de la municipalité ;
- nous avons soutenu l'action des Riverains du Clos des Roses et obtenu le retrait du projet d'extension du Domaine ;
- nous avons obtenu que le Conseil Municipal vote à la quasi-unanimité une motion demandant un moratoire sur le PPRI.

Nous sommes fiers et heureux d'avoir pu contribuer à l'amélioration de la vie des Fréjusiens. Même en tant qu'élus de l'opposition, nous avons souhaité être constructifs, être efficaces, être utiles. Bien sûr, beaucoup reste à faire, mais chacun sait désormais dans quelle direction nous voulons emmener la ville et l'ensemble des Fréjusiens.

Elsa DI MEO et les élus du groupe « Fréjus, c'est chacun de nous ! »
<http://frejuschacun2nous.over-blog.com/>

Le groupe Front National n'a pas souhaité communiquer de texte.

Villeneuve

Un 4^e city-stade pour les quartiers fréjusiens

Avec la livraison de la structure de Villeneuve, la ville de Fréjus a bouclé une campagne d'équipement de quatre quartiers en matière d'installations sportives dites espaces open ou city-stades.

Celui de Villeneuve est le dernier en date, qui aura pris place sur l'ancien terrain en "stabilisé", à l'arrière de l'école élémentaire des Eucalyptus.

Espace multi-sports, de dimensions identiques à ses prédécesseurs (25-28 m x 14-16 m), il permet la pratique de multiples activités sportives, des sports traditionnels collectifs (football, volley-ball, basket-ball, handball) au badminton et autre mini-tennis...

Et, pour que les jeunes du quartier s'approprient d'emblée leur nouvel équipement - ce qui sous-entend en prendre le soin et l'attention qui vont de pair -, certains d'entre eux avaient été conviés à donner leur avis sur certains aspects comme le choix des coloris apposés, alors que d'autres, dans le cadre de chantiers d'insertion, ont directement pris part à la réalisation du mini-stadium, employés par la société en charge des travaux.

Une démarche similaire avait été engagée dans le cadre des autres réalisations inhérentes au marché public en la matière, à savoir l'espace multi-sports de Sainte-Croix (entre le collège des Chênes et



Le city-stade de Villeneuve est le 4^e en la matière réalisé par la ville ces deux dernières années.

la maison de quartier, à proximité immédiate du gymnase et du stade synthétique éponyme, livré en 2012), celui de La Gabelle (2012 également) et enfin celui de l'Agachon (2013).

Cet espace multi-sports demeure en accès et pratique libres, il est entièrement barriéré et dispose d'un passage spécifique accessible aux personnes à mobilité réduite.

Vernèdes

Claviers réhabilité

Il est une évidence qu'une chaussée supporte relativement mal en général les intempéries hivernales, et surtout les répétitions de périodes froides et/ou pluvieuses selon les années. A fortiori si l'on ajoute une circulation dense sur la voie concernée, encore plus aux heures de pointe ou en période estivale.

Il en est ainsi du chemin des Vernèdes sur sa deuxième partie en général et, plus particulièrement, du chemin de Claviers, portion de bitume de 380 m en limite communale entre les villes de Puget et Fréjus.

Des travaux de réfection de ce chemin de Claviers, avec mise en sécurité de la voirie, ont de fait été programmés courant février, pendant une semaine, pour réhabiliter cette portion de voie. Ces travaux, s'élevant à 110.000 €, ont été financés conjointement et pour moitié par les villes de Puget et Fréjus.

Rappelons encore qu'une première partie du chemin des Vernèdes (1,2 km sur les 2 km de la partie fréjusienne) avait déjà été réhabilitée, depuis l'accès à ce chemin par la RD4 jusqu'au chemin de Malbousquet.



Littoral

Plages : l'été c'est demain...



Une centaine de candidats a pris part le 8 février dernier à la piscine Maurice-Giuge à la première pré-sélection organisée par les pompiers de Fréjus pour intégrer les effectifs de surveillants de plage l'été prochain. "Un chiffre conséquent, observait le capitaine Jean-Marc Sicard, chef de centre du CIS (Centre d'incendie et de secours) du Cerceron. Et surtout, des candidats beaucoup mieux affûtés et préparés que les années précédentes." De quoi rendre la sélection encore plus intraitable : l'excellente renommée de la formation des sauveteurs des plages n'est plus à démontrer à Fréjus, un héritage dont peut s'enorgueillir la cité romaine et qu'elle doit en grande partie au regretté Dominique Barbé.

Épreuves physiques et entretien oral attendaient les candidats, dont une bonne moitié devait être invitée à suivre une formation (gratuite) au BNSSA (Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique) pendant les vacances de février. "L'examen se déroulera le 14 mars, poursuit le capitaine Dossetti, en charge de la surveillance des plages. Mais il faudra encore aux candidats toujours en lice, et après avoir suivi la formation de secourisme sur 3 week-ends, passer le cap du test final, dit test GNIS."

Alors seulement, la promotion des sauveteurs 2014 sera définie pour une saison dont l'ouverture officielle est fixée au vendredi 6 juin prochain.

Tous quartiers

La police municipale, c'est aussi ça...

Au-delà de l'autorité qu'elle renvoie et du rôle parfois répressif qu'elle sera immanquablement amenée à remplir, la police municipale se voit confier un certain nombre d'autres tâches, susceptibles de lui conférer une autre image aux yeux du grand public. Ces tâches entrent dans le cadre des missions administratives qui lui sont dévolues et sont davantage axées sur la prévention, la sensibilisation, la sécurité des habitants ou encore le respect des règles. Tour d'horizon.

La perception de tout un chacun d'un agent de la police municipale - comme de tout agent de la force publique en général - ne penche pas vers le grand amour de prime abord.

Par essence, la police municipale n'en est pas moins une police de proximité, qui se veut au plus près des habitants. Elle est investie de missions d'ordre administratif et d'autres de police judiciaire, toutes deux exercées sous la direction du maire.

Dans le premier de ces deux volets, les missions administratives auront pour objectif le respect du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques. Jean-Pierre Ghenassia, directeur de la sécurité publique et de la prévention à la P.M. de Fréjus, détaille ces différentes tâches.

Les nuisances sonores

La lutte contre le bruit est "une compétence centrale du maire, de par ses pouvoirs de police", précise d'emblée Jean-Pierre Ghenassia.

La police municipale va de facto pouvoir intervenir sur ce domaine, que ce soit au cours "d'une patrouille classique", avec une surveillance accrue en période estivale pour les "établissements de nuit" ou, plus couramment, sur la "demande d'un particulier". Dans ce cas, "les demandes les plus courantes vont concerner un tapage nocturne, des travaux trop bruyants ou réalisés à des horaires indus, ou encore des chiens qui aboient..."

La fourrière animale

Au contraire de sa voisine raphaëloise, la cité

fréjusienne dispose d'une fourrière municipale.

"Une centaine de chiens errants ou en divagation ont ainsi été ramassés par nos agents en 2013. Ce qui constitue une statistique relativement importante."

Par la suite, "le propriétaire, s'il est retrouvé, est verbalisé lorsqu'il vient récupérer son animal. Sinon, celui-ci est transféré vers le refuge de Roquebrune". En ce qui concerne les chiens dangereux ou molossoïdes, classés comme tels, la P.M. aura non seulement "un rôle informatif", mais elle "se chargera également de la constitution du dossier « permis chien », et ira même, s'il s'agit de chiens mordeurs et dangereux, jusqu'à demander une étude comportementale effectuée par un vétérinaire agréé". Pour l'anecdote, il n'est pas rare que "des personnes viennent déposer des animaux errants et ramassés hors des frontières de la ville, puisqu'ils savent que nous sommes la seule fourrière municipale sur l'agglomération".

Environnement - Salubrité publique

En matière d'environnement, le maire apporte "une attention toute particulière à la propreté de la ville. Une sensibilisation est réalisée auprès des habitants pour les inviter à mettre leurs ordures dans les bacs appropriés, à participer au tri sélectif, et encore à sortir ces ordures ou les encombrants aux jours et horaires de collecte prévus, et non en dehors", pour des raisons légitimes et bien compréhensibles d'hygiène.

Il s'agit dans ce cas de lutter et d'éviter "toute décharge publique, quels que soient les matériaux.

Toute personne contrevenante et prise sur le fait pourra alors être verbalisée."

La vidéoprotection

La vidéoprotection est aujourd'hui entrée dans la vie courante : tout le monde a pris l'habitude de la présence des caméras et s'en accommode.

"La vidéoprotection peut de plus être d'une aide précieuse, poursuit le directeur de la sécurité publique de Fréjus. Les agents peuvent s'en servir pour retrouver des auteurs d'infractions routières, pour repérer des personnes en état d'ébriété sur la voie publique, pour assurer la sécurité sur le skate-parc de la base nature, en cas d'accident ou d'échauffourée... Bref, un certain nombre de situations peut être géré ou anticipé grâce à la vidéoprotection."

La brigade nautique

La brigade nautique de la ville de Fréjus est active les mois de juillet et août. Elle dispose d'un zodiac et va "intervenir pour porter secours à des plaisanciers en difficulté, sur la tranche horaire la plus dense, à savoir l'après-midi, et sur une zone allant des Sablettes au Grand Boucharel à Saint-Aygulf".

N'oublions pas en effet que le maire d'une cité balnéaire dispose d'une compétence de police spéciale sur l'espace maritime. Il se doit de fait, dans la bande dite "des 300 m" (à compter de la limite des eaux), d'assurer la sécurité des baignades et autres activités nautiques pratiquées depuis le rivage avec des engins de plage et des engins non immatriculés. Au-delà des 300 m, la gendarmerie maritime prend le relais.



Employées et gérées par la police municipale, les mamies-traffics - ci-dessus devant l'école Turcan - participent du lien social entre ce service public et la population.



Les fonctionnaires de la police municipale effectuent des opérations de sensibilisation à la sécurité routière auprès des enfants des écoles et des accueils de loisirs.

Le réseau des voisins vigilants

L'opération n'a été lancée que récemment, à travers une expérience menée sur le quartier de Saint-Aygulf (lire *Fréjus Infos* n°87, janvier 2014).

Le dispositif en est pour l'heure au "recrutement des personnes intéressées pour devenir les référents de secteurs auprès de la police municipale". Le principe des voisins vigilants est de se protéger les uns les autres, pour prévenir le plus efficacement possible les risques de cambriolage, a fortiori dans les zones pavillonnaires. Une initiative citoyenne, vrai exemple de collaboration étroite entre les habitants et leur police municipale.

Les mamies et papys-traffic

De tous temps, les mamies et papys-traffic ont toujours constitué des intervenants extrêmement appréciés de la population, desquels il émane un véritable capital sympathie. Sans doute parce qu'ils apportent un lien et une présence sécurisante sur le chemin de l'école. Leur existence même et leur mission ne revêtent pourtant aucun caractère obligatoire. C'est "le maire qui décide, ou pas, de l'emploi de ces personnels pour assurer une meilleure sécurité aux abords des établissements scolaires". Reconnaissables à leur chasuble jaune, ces papys et mamies-traffic suivent d'ailleurs "une formation pour « occuper » de la manière la plus efficace qui soit le passage piétons, et faire traverser parents et

écoliers dans des conditions optimales de sécurité".

Les "agents temporaires assurant la traversée des piétons" - la dénomination administrative exacte des papys/mamies-traffic - sont au nombre de 24 sur la ville de Fréjus. Leur existence revêt cet aspect tout à la fois "social" - ces personnels trouvent souvent là un complément de revenus bienvenu - et "sécuritaire". Ils constituent parallèlement "un lien social bienvenu, en échangeant avec les parents", mais ils ne disposent en revanche d'aucun pouvoir de police. Ils sont de fait parfois accompagnés d'agents titulaires de la P.M., lesquels seront plus particulièrement attentifs aux règles du code de la route, et notamment à laisser libres, sur les parkings des écoles, les places pour les personnes à mobilité réduite ou les cars scolaires.

Interventions dans les écoles et les ALSH

À la demande des chefs d'établissement, la police municipale peut intervenir dans les écoles ou les ALSH - accueils de loisirs - en période de vacances scolaires, pour "présenter les règles de base du comportement à adapter sur la voie publique. Règles basiques de sécurité routière, apprendre à partager le trottoir et la voie publique, faire attention aux autres, etc." Ateliers théorique et pratique se succèdent ainsi, parfois suivis de remise de diplômes toujours appréciés, notamment dans le cas des accueils de loisirs.

Exemples de mission publique dévolue à la P.M. de Fréjus, la vidéoprotection contribue à assurer la sécurité dans les quartiers.



En bref..

Année scolaire 2014/2015 : les inscriptions du 17 mars au 4 avril

Pour l'année scolaire 2014/2015, les inscriptions des enfants nés en 2008 rentrant en classe de CP, ainsi que des enfants nés en 2011 rentrant en 1^{ère} année de maternelle, se dérouleront du 17 mars au 4 avril selon le calendrier suivant :

- du lundi 17 au vendredi 21 mars pour les enfants nés en janvier, février, mars et avril.
- du lundi 24 au vendredi 28 mars pour les enfants nés en mai, juin, juillet et août.
- du lundi 31 mars au vendredi 4 avril pour les enfants nés en septembre, octobre, novembre et décembre.

Pour toute inscription, pensez à vous munir des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile (original et photocopie de moins de 3 mois : factures EDF, eau, télécom, bail, etc.). Les factures de téléphone mobiles ne sont pas acceptées.
- Pour les parents hébergés chez une tierce personne : fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant (factures EDF ou eau) avec une attestation d'hébergement, ainsi que le récépissé PTT.
- Le Livret de famille (original et photocopies des pages des parents et des enfants)
- En cas de divorce ou de séparation : le jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (original et photocopie).
- Un certificat de vaccinations délivré sur présentation du carnet de santé (pages des vaccins), du Livret de famille et d'un justificatif de domicile (originaux et photocopies), par le service Vaccination de la CAVEM. Ce certificat peut être obtenu :
 - dès à présent par courriel : vaccination@cavem.fr
 - lors des inscriptions scolaires auprès de la permanence du service Vaccination dans les locaux de la Direction de l'Enfance et de l'Education de la Ville de Fréjus.
- Un certificat de radiation si changement d'établissement scolaire.

A noter :

- Le certificat de radiation n'est pas nécessaire pour le passage de la maternelle en élémentaire.
- Si le changement d'école fait suite à un déménagement, fournir les mêmes pièces.

Aucune inscription ne sera prise si le dossier n'est pas complet.

Direction de l'Enfance et de l'Education
Place Mangin – "Le Florus" Bât. C
Tél. 04 94 17 66 89
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
(période scolaire)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h (vacances scolaires)

Service Vaccination de la Communauté
d'Agglomération Var Estère Méditerranée
(CAVEM)
624, Chemin Aurélien - Tél. 04 94 19 89 55
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Centre historique

Le projet “Cœur de ville” scelle le réaménagement de l’entrée “est”



32 appartements et une surface commerciale en son pied, comprenant notamment une petite supérette : le programme “Cœur de ville” est entré dans une phase concrète ces dernières semaines avec les travaux de terrassement. La livraison de l’ensemble est prévue fin 2015, marquant ainsi le terme de la requalification de l’entrée “est” du centre historique de Fréjus, débutée en 2003 avec la démolition de l’ancienne salle des fêtes...

Les pelleteuses des archéologues ont cédé la place à celles des bâtisseurs. Depuis quelques semaines en effet, le projet immobilier “Cœur de ville” est entré dans une phase véritablement concrète avec les travaux de terrassement et de fondations. Et d’ici presque deux ans - la livraison est programmée fin 2015 - s’élèveront là 32 nouveaux appartements et des commerces.

Cela marquera alors le terme de ce que l’on a, communément et depuis de nombreuses années, appelé le “projet Mangin”, le programme “Cœur de ville” en constituant donc la 3^e, et dernière, étape.

2003 : démolition de la salle des fêtes...

Souvenez-vous, voici 12 ans, alors que l’on abordait tout juste le XXI^e siècle, la place Mangin accueillait encore la salle des fêtes, que jouxtaient des bâtiments abritant notamment, sur leur dernière période, des services municipaux, notamment ceux de la petite enfance.

Aujourd’hui, en lieu et place, l’on retrouve le Florus 1 et 2, accueillant appartements, commerces, bureaux, cabinets médicaux et, à nouveau, le guichet unique réinstallé là de l’Éducation et la petite enfance.

Une seconde tranche, comprenant de nouveaux appartements et le nouvel office de tourisme de la ville, sera édifiée en 2008. Puis la place Clémenceau,

de parking pour voitures, deviendra une magnifique placette provençale, entre palais de justice et office de tourisme, réservée aux piétons et à la flânerie, face au mur médiéval et à la tour de la même époque, restaurés et mis en valeur au moyen de subtils jeux de lumière...

2011, celle de l’ancienne gendarmerie...

L’année 2011 marquera une autre étape importante de ce vaste projet de requalification de l’entrée “est” de la ville, avec la démolition, au cœur de l’été, de divers bâtiments. Disparaîtront ainsi successivement l’immeuble à l’angle des rues Bret et Aubenas, des bâtiments à l’entrée du parking du Clos de la Tour et, le clou du spectacle, l’ancienne caserne de gendarmerie, construite à la fin des années... 1860, dans le prolongement de l’avenue du XV^e Corps et face au giratoire Turcan !

Comme cela aura été le cas tout au long de ces différentes étapes, des phases de fouilles archéologiques, dans un sous-sol regorgeant de trésors, égayèrent les périodes creuses entre les différents chantiers. La dernière de ces fouilles s’est ainsi terminée courant 2013 et, aujourd’hui, le “Cœur de ville” est véritablement lancé.

La phase de construction proprement dite interviendra au printemps, pour un projet qui

s’inscrira dans la continuité architecturale et fonctionnelle de l’existant, entre Florus et office de tourisme.

Ce programme proposera, au sein d’un bâtiment à hauteur variable, 32 appartements (du T1 au T4) et une surface commerciale au rez-de-chaussée. Devraient s’installer là un établissement bancaire se délocalisant de la rue Grisolle, un petit commerce de proximité non encore déterminé sur une surface de 60 m² environ et une petite supérette sur 500 m². Ce nouvel ensemble laissera par ailleurs toute sa dimension à la place Clémenceau telle qu’elle a été réaménagée ces dernières années. Une voie piétonne longera enfin le mur médiéval, apportant une mise en valeur supplémentaire pour cet édifice et sa tour, trônant tel un phare à l’entrée d’un port...

L’entrée “est” finit sa mue !

L’achèvement de “Cœur de ville”, fin 2015, début 2016, revêtera un double sens, scellant de façon définitive l’aménagement de l’entrée “est” du centre historique.

Depuis 2003 et les premiers coups de pioche, et en rappelant l’aménagement tout proche de la gare routière - un équipement aujourd’hui unanimement salué -, un pan entier de l’histoire du cœur de ville aura vécu. Et cette entrée refaçonée, moderne et tournée vers l’avenir, ouvrira une nouvelle ère.



VTT - ROC D'AZUR

L'esprit Roc planera 5 années supplémentaires à Fréjus

En renouvelant dès à présent - et pour 5 années supplémentaires - la convention les liant pour la tenue de l'épreuve dans la cité romaine, la ville de Fréjus et la société d'événementiel sportif, Amaury Sport Organisation, ont souhaité asseoir davantage encore les fondations d'un travail basé sur la durée. Le Roc d'Azur se tiendra donc à Fréjus, là-même où il a pris une dimension nationale puis planétaire, jusqu'en 2021 au minimum. Une excellente nouvelle pour le sport local, mais aussi pour le tourisme et l'économie !

Voici deux ans tout juste, Yann Le Moënner, directeur général d'Amaury Sport Organisation, et le maire de Fréjus signaient - et scellaient par la même occasion - le partenariat liant les deux parties et maintenant la tenue du Roc d'Azur sur les terres fréjusiennes jusqu'en 2016.

Un contrat de 5 ans, alors renouvelable pour une durée similaire si les deux signataires le souhaitaient. Le 13 février dernier, les mêmes protagonistes se sont retrouvés dans les salons de la villa Aurélienne et ont entériné le renouvellement de ce partenariat pour 5 années supplémentaires au-delà de la présente convention : le Roc d'Azur restera donc fréjusien jusqu'en 2021 !

Deux partenaires en totale symbiose

À la tête, depuis trois éditions maintenant, de ce qui est et demeure le plus grand rassemblement au monde de VTT, A.S.O. et son directeur général confient être "en totale symbiose avec la ville de Fréjus et ses services sur cette organisation. Et notre groupe aspire à se projeter sur la durée. Aussi, renouveler dès à présent ce contrat de partenariat avec la ville de Fréjus pour la période 2017-2021 reflète tout à fait cette idée de construction".

Surtout, les deux partenaires ont besoin l'un de l'autre quant à l'organisation de la manifestation. La ville de Fréjus parce qu'aujourd'hui, au stade où en est parvenue l'épreuve, elle n'a plus "les moyens ni les compétences pour organiser seule un évènement d'une telle dimension. Or, A.S.O. possède

l'expérience de ces grands évènements de masse, et elle dispose précisément des moyens humains, matériels et logistiques adéquats et indispensables pour gérer 20.000 concurrents".

Pour sa part, la société d'événementiel sportif sait disposer à Fréjus, avec la base nature François Léotard, d'un site exceptionnel et à nul autre pareil. "Le Roc est une institution depuis près de 20 ans à Fréjus. Dans le cadre d'une telle organisation, la base nature est un site optimal sur le plan sportif, et tout autant un terrain logistique idéal pour implanter un Salon de 25.000 m². Les vététistes viennent pour l'épreuve sportive, mais apprécient en dehors de pouvoir déambuler au milieu des 250 exposants et admirer les dernières modes et technologies liées à cette discipline sportive."

Sans oublier de vanter la beauté du lieu et ce "point de vue unique entre mer et collines"...

La semaine du Roc : l'équivalent d'une semaine d'août en terme de fréquentation

Le Roc d'Azur - qui soufflera ses 30 bougies cette année - est à ce jour plus qu'un simple évènement sportif, qui attire 20.000 concurrents, 50 nationalités, et quelque 150.000 spectateurs.

Au même titre que la mer et les plages, son soleil, le Roc d'Azur est un atout touristique et un vecteur économique privilégié de la cité romaine. Il permet de "prolonger la saison touristique jusqu'à la mi-octobre", là où d'autres stations balnéaires auront

fermé boutique depuis déjà 15 jours ou 3 semaines. Le taux de fréquentation est de l'ordre de 80% pour les établissements d'hébergement de plein air et les hôtels, et les retombées, estimées à 5 M€ sur la semaine de compétition, sont également très importantes pour les restaurants et autres commerces, quasi-identiques à celles observées en plein mois d'août, au plus fort de la saison !

On le constate et les études l'ont prouvé, le Roc est encore une excellente occasion de découvrir Fréjus. "Nombre de touristes reconnaissent être venus une première fois à Fréjus pour le Roc d'Azur, et y être revenus ensuite pour découvrir les charmes de la ville et de la région."

Roc d'Azur et Fréjus : des liens solides

Et Edouard Cassignole, directeur adjoint des épreuves grand public chez A.S.O., de rajouter, "non seulement 70% des concurrents reviennent l'année suivante, mais 70% avouent de leur côté revenir à Fréjus, en simples touristes et à une autre période". Deux données statistiques qui ravissent autant la société A.S.O. que la ville de Fréjus qu'elles viennent conforter et appuyer ce "vrai accord de partenariat". "Cette recette mixte, qui voit amateurs et professionnels se côtoyant sur une même épreuve", avait séduit le groupe parisien lorsqu'il avait "récupéré" le Roc via le rachat de feu la société Sportys.

Tout autant que ces bases solides dont peut s'enorgueillir la manifestation, "bases sportives, bases économiques avec un tissu de partenaires forts et fidèles, bases humaines avec 700 à 800 bénévoles qui sont indispensables à la vie du Roc". Et c'est cet "état d'esprit magnifique, exemplaire et familial qui colle à cette épreuve", et qui règnera donc cinq années supplémentaires.

Personne n'oserait s'en plaindre...

Les Roc Ruelles de Fréjus verront une déclinaison "Kids" cette année. L'animation phare du Roc d'Azur est également une manne économique pour les terrasses des restaurateurs du centre ancien...



© Olivier de Vaux

L'info en +

Nouveauté 2014 : les Ruelles se déclineront pour les Kids !

Évènement unique au monde, les Roc Ruelles de Fréjus - également déclinées depuis plusieurs années dans le centre ancien de Roquebrune, commune partenaire - constituent l'une des animations phares du Roc chaque année. Le parfait "lien entre l'épreuve par essence tout terrain qu'est le VTT et ces Roc Ruelles qui viennent investir le cœur de la vieille ville" ! Un rendez-vous spectaculaire et très prisé des Fréjusiens donc, et dont une version Kids, réservée aux 11-14 ans, sera organisée en 2014 et pour la toute première fois, sur une manche unique de 20', le vendredi soir entre les demi-finales et la finale des Roc Ruelles, celles des grands ! Autre nouveauté 2014, la Randoc Roc Famille, sur un parcours accessible de 8 km, parce que la pratique du VTT se prête aussi admirablement à cette formule ! Enfin, le Tri-Roc retrouve sa place originelle - le jeudi - après l'expérience dominicale tentée en 2013...



© Think Aimer

En 2003 l'artiste Think Aimer découvre les toys, depuis, ses mises en scènes artistiques en milieu urbain où ici dans la nature confèrent une tout autre dimension à ses petits personnages venus d'ailleurs...

EXPOSITIONS

Jardins imaginaires

Du 21 mars au 6 avril

Exposition de photographies Dans le cadre de la fête des plantes, les artistes Anne Queirolo, Thomas Dhollande et Think Aimer, proposent leur vision de la nature. Ou quand l'Art rencontre la macrophotographie.

Villa Aurélienne, tous les jours sauf le mardi
Entrée libre
Lire page 18

Club de l'âge d'or

Du 6 au 19 mars

Exposition des travaux du Club de l'âge d'Or
Centre culturel Paul Vernet
Renseignements et horaires :
Club de l'âge d'or Tél. 04 94 17 19 02

THÉÂTRE

AU THÉÂTRE LE FORUM

Réservations : Tél. 04 94 95 55 55

Zadig

Le 11 mars, 14h et 20h30

D'après Voltaire

Adaptation et mise en scène :

Gwenhaël de Gouvello

Avec : Nassima Benichou, Alain Carnat,

Brigitte Damiens, Renan Delaroché, Gwenhaël de Gouvello, Stéphane Douret, Marie Grach...

Conte philosophique de Voltaire, véritable voyage initiatique sur la quête de bonheur, Zadig est un roman cocasse, cruel, féroce et irrésistiblement drôle où avec humour et insolence, le héros naïf mais profondément philanthrope, livre ses observations sur les moeurs et la méchanceté des hommes, ses combats contre la bêtise et l'injustice. Dans une mise en scène moderne et dynamique, Gwenhaël de Gouvello renouvelle l'histoire de Voltaire et la rend universelle.

Tarif : Plaisir. Plein 18€ / Réduit 14€



© Hervé Boulben

Antigone

Le 19 mars, 15h

D'après Sophocle, Hölderlin, Anouilh, Cocteau, Brecht, Bauchau.

Adaptation : Patrick Huysman

Interprétation : Susan Yeates et Patrick Huysman

Devant nous, l'atelier d'un sculpteur pour raconter aux plus jeunes la formidable liberté d'Antigone ! D'un bloc de glaise surgissent sur scène les personnages du mythe vieux de 2500 ans. Avec dextérité, les deux comédiens concentrent leur récit sur le conflit qui oppose Antigone à son oncle Créon, roi de Thèbes. Ils sculptent une armée, une cité, un temple...

Tarif : Jeune Public. Plein 6€ / Réduit 6€

AU THÉÂTRE DE POCHE

Réservations : Tél. 04 94 51 18 23

Tarif : 13€

Le mariage forcé

Les 21 et 22 mars, 20h30 - Le 23 mars, 16h

D'après Molière - Par la Cie "La voix du silence"

À 52 ans, Sganarelle, bourgeois réjouissant de sottise, se demande s'il doit se marier avec la jolie Dorimène, dont la nature indépendante et mondaine ne lui apporterait que chagrins, soupçons et jalousie. Il hésite, comment la folie de consulter les philosophes, se comporte déjà comme un mari trompé, accablé de tous les malheurs qu'il aura bien cherchés.

Neuf personnages servent cette farce digne des meilleurs moments de la Commedia dell'Arte.



La chaise

Les 28 et 29 mars, 20h30 - Le 30 mars, 16h

De Gilles Azzopardi

Avec Mathieu Labrousse et Gilles Azzopardi

Deux personnages, une seule chaise...

Situation de crise ! Dans un lieu indéfini, deux hommes que tout oppose, aperçoivent une chaise et s'y précipitent mais seul l'un des deux pourra s'y asseoir. L'autre va tenter de l'obtenir... à tout prix. Au fil de la pièce, les personnages vont se révéler et leurs intentions aussi. Un sujet d'actualité traité tout en finesse avec justesse, humour et profondeur.

Fête des plantes

Du 4 au 6 avril, de 10h à 19h

Attendue par tous les passionnés de fleurs et de plantes méditerranéennes, la 28^e édition de la Fête des Plantes aura pour thème 2014 "les animaux de nos jardins". Une soixantaine d'exposants de toute la région du Sud de la France est attendue dans le parc de la Villa Aurélienne.

Entrée gratuite le vendredi 4
3€ le samedi 5 et le dimanche 6
(gratuit -12 ans) - Parc de la Villa Aurélienne
Avenue du Général Calliès
Lire page 9

Printemps des poètes

Jusqu'au 22 mars

16^e édition du Printemps des Poètes.
Expositions, visites poétiques et artistiques, ateliers d'écritures, animations jeune public... Fréjus vit "Au cœur des arts" jusqu'au 22 mars. Lire page 3



CONFÉRENCES

Université de l'Est Varois

Le 17 mars, 18h

"Cosa nostra : il était une fois l'Amérique"

Le 8 avril, 18h

"La critique littéraire au XX^e siècle."

Maison des Associations - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 95 16 42

Musée des Troupes de Marine

Le 18 mars, 18h30

"La première guerre mondiale vue de Saïgon et du front Ouest : le carnet personnel du Commandant Darnault 33^e RIC" par Jean-Charles Jauffret

Le 10 avril, 18h30

"Parcours d'un blessé pendant la guerre 14-18" par Marc Morillon - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 17 86 55

Société d'Histoire

Le 6 mars, 14h30

"De Saint Vas à Saint Pons : archéologie, histoire et légendes", par le Dr Pierre-Jean Gayraud, président de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan
Maison des Associations - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

Connaissance du Patrimoine

Le 25 mars, 18h

"Fresques romaines ou...quand les murs deviennent mirages", par Madame Buzon, Directrice de l'institut Européen de l'Art
Maison des Associations - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

BROCANTES

Vide greniers

> Le 13 avril

Villeneuve, place des Mûriers
Renseignements : Villeneuve Vivra
Tél. 04 94 52 20 29

> Le 1^{er} mai

Vide greniers annuel du club de l'Âge d'or, ouvert aux particuliers sur inscription.
Fréjus-Plage, plateau sportif Hippolyte Fabre
Inscriptions : Salle du Sextant, avenue de Provence les lundi et jeudi de 14h à 17h
Tél. 06 60 02 74 47

Brochantes

Tous les jeudis, de 8h à 18h

Saint-Aygulf, place de la Poste

Vente de livres

Le 6 avril

Maison de quartier de la Tour de Mare
Renseignements : AQVTDM
Tél. 06 09 01 07 32

CINÉMA

Cycle de cinéma italien

Le 16 mars, 18h

Le 17 mars, 18h et 20h45

"La grande bellezza" de Paolo Sorrentino (2012) en VO sous-titrée

Cinéma le Vox Fréjus, place Agricola

Tarif membre du CIP 5€

Renseignements : Club Italieniste de Provence
Tél. 04 94 83 60 01 / 06 80 15 48 99

FORMATION



La nuit de l'orientation

Les 14 et 28 mars, de 18h à 23h

Pour accompagner les lycéens, étudiants, jeunes en quête d'orientation, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et son centre de formation Capforma organisent la 4^e édition des Nuits de l'orientation, les vendredis 14 mars 2014 à Toulon et 28 mars 2014 à Saint-Raphaël. L'édition 2013 a rassemblé plus de 1200 visiteurs et près de 150 professionnels et conseillers. L'objectif 2014 reste le même : aider les jeunes à construire leur projet professionnel dans une ambiance festive et sans stress !
Entrée libre. Plus d'infos sur le www.nuitsdelorientation.fr



LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Archimômes

Au programme : atelier tissus et tissage, rallye découverte du cœur médiéval, atelier masques et théâtre, jeu "La vie quotidienne d'un petit romain", atelier "Le petit archéologue"

> **Le 6 mars, de 14h à 16h**

Rdv au Musée archéologique, place Calvin

Naturamômes

Au fil des mois, découvrez la flore exubérante du parc Aurélien

> **Le 12 mars et 9 avril, de 14h à 16h**

Rdv à l'entrée du parc Aurélien

Activités jeune public

Tarif : 3€ par enfant

Réservation au 06 37 67 73 73

Medi@Mômes

Tous les mercredis, de 14h30 à 16h

Activités pour le jeune public (9-12 ans), autour du livre, de la musique ou du numérique !

Rendez-vous à la Médiathèque Villa Marie

Activités gratuites

Réservation au 04 94 51 01 89

Programme détaillé sur : www.bm-frejus.com

Visites au jardin

Samedi 22 mars

Zoom sur les orchidées

Rendez-vous à 14h au Théâtre romain

Prévoir appareil photo, pique-nique, etc.

Tarifs : 6€ - Gratuit - de 12 ans

Les conférences du Patrimoine

Le Jardin botanique du Parc Aurélien

> **Mardi 18 mars**

L'aqueduc de Fréjus

> **Mardi 15 avril**

Salle Agricola, Maison des associations, avenue de Verdun, de 18h à 19h30

Entrée libre

Une heure, une œuvre

... au Musée archéologique

> **Le 27 mars, de 16h à 17h**

Céramiques du musée d'Histoire locale

Animation gratuite avec l'entrée du site 2€

Tous les rendez-vous du Patrimoine sur le www.ville-frejus.fr

Renseignements : Service du Patrimoine

de la Ville de Fréjus

Tél. 06 37 67 73 73

MUSIQUE & DANSE

Tout Offenbach ou presque !

Le 10 avril, 20h30

Mise en scène d'Alain Sachs

Orchestration : Patrice Peyriéras

Avec : David Alexis, Adrien Biry, Emmanuelle

Bougerol, Stéphane Corbin, Thomas Dalle...

Chorégraphie : Patricia Delon

"Tout Offenbach ou presque" est une traversée majestueuse dans le répertoire du compositeur du XIX^e siècle, célèbre pour ses œuvres scéniques, ses mélodies, ses musiques symphoniques ou pour violoncelle. Une bande de joyeux lurons, virtuoses d'humour musical, à la fois comédiens, chanteurs, danseurs et musiciens nous révèle d'incroyables pépites injustement méconnues et exaltent bien sûr les airs incontournables d'Offenbach inscrits dans nos mémoires.

Théâtre Le Forum - Tarif : Passion. Plein 26€ / Réduit 18€



Concert caritatif

Le 16 mars, 15h30

Concert organisé par le "Lions Club St-Raphaël-Fréjus Doyen" au profit de l'association Enfants et santé.

Au programme : "A Ceremony of Carols" de Benjamin Britten et la "Misa a Buenos Aires" de Martin Palmeri par la Chorale de l'école Jacques-Melzer de Fréjus Cathédrale Saint-Léonce - Tarif : 5€

Orchestre de chambre

de Saint-Raphaël

Le 21 mars, 20h30

Programme Jean-Sébastien Bach

Grandiose et remarquable, la musique

de Jean-Sébastien Bach est le témoignage d'une synthèse de l'ensemble des procédés musicaux de l'époque baroque.

Théâtre Le Forum

Tarif : Passion. Plein 26€ / Réduit 18€

Carte blanche

Le 22 mars, 18h

Récital Violon-Piano

Marc Olivier, violon - Noël Bianchini, piano

École de musique Jacques-Melzer,

rue de Richery

Entrée libre

Concert

Le 26 mars, 19h

Concert "New York" proposé par les ateliers jazz et musiques actuelles de l'école de musique Jacques-Melzer.

Théâtre Le Forum - Salle Cocteau

Renseignements et réservations :

École de musique Jacques-Melzer

Tél. 04 94 53 68 48

Musique au cœur de l'Estérel

Le 30 mars, 16h30

Quatuor Giardini

David Vilo au piano, Pascal Monlong, violon

Caroline Donin, alto, Pauline Buet, violoncelle

En partenariat le Palazzo Bru-Zane, Centre

de Musique Romantique.

Église Notre-Dame des Maures,

Les Adrets de l'Estérel

Renseignements et réservations : Musique

au cœur de l'Estérel. Tél. 04 94 40 93 08

Le Grand Orgue

Le 6 avril, 16h

Reprise de la saison de récital et concert, proposée par l'association des Amis de la Cathédrale de Fréjus.

Mathieu Odinet, Titulaire du grand-orgue de Notre Dame des Blancs-Manteaux de Paris.

Entrée gratuite, libre participation

Norma

Le 6 avril, 17h

De Vincenzo Bellini, livret de Felice Romani

Mise en scène : Antoine Selva

Direction musicale : Paul Emmanuel Thomas

Choeur et orchestre : Philharmonique

Giuseppe Tartini de Rome

L'action se situe en Gaule, envahie par les Romains. Norma, prêtresse druide est secrètement l'amante de Pollione, proconsul romain, qui lui a donné deux enfants.

Durant le célèbre "Casta Diva" qui est une invocation à la lune dans l'espoir de reprendre la guerre contre l'ennemi, on peut mesurer le dilemme et le sentiment de culpabilité de l'héroïne, capable de duplicité et de trahison par amour.

Théâtre Le Forum

Tarif : Prestige. Plein 32€ / Réduit 20€

4D

Le 15 avril, 20h30

Chorégraphe : Sidi Larbi Cherkaoui

Chorégraphe assistant pour «Sin» :

Damien Jalet

Danseurs : Navala Chaudhari, Damien Fournier,

Kazutomi Kozuki, James O'Hara, Daisy Phillips,

Guro Nagelhus Schia, Vebjørn Sundby

Les corps en fusion de Sidi Larbi Cherkaoui offrent une danse irréaliste et fascinante !

"4D" : quatre duos, quatre danses, quatre dimensions, quatrième dimension... celle des sens, des corps en fusion, sens dessus dessous, de la sensualité irrésistible qui émane des danseurs.

Théâtre Le Forum

Tarif : Passion. Plein 26€ / Réduit 18€



Les corps en fusion de Sidi Larbi Cherkaoui : une danse irréaliste et fascinante ! Très apprécié par la critique internationale, Sidi Larbi Cherkaoui fait partie des chorégraphes de la nouvelle vague.

SPORT

Football

Championnat National

Stade Pourcin - 20h (horaire à confirmer)

14-03 (J24) : Étoile FC - Luzenac

28-03 (J26) : Étoile FC - Carquefou

11-04 (J28) : Étoile FC - Orléans

Division d'Honneur

Stade Louis-Hon, Saint-Raphaël - 15h

2-03 (J16) : Étoile FC 2 - Martigues 2

23-03 (retard J9) : Étoile FC 2 - Gardanne

16-03 (J18) : Étoile FC 2 - Rovenain

6-04 (J20) : Étoile FC 2 - Fos/Mer

Cyclotourisme

Brevet fédéral 100 km

Dimanche 9 mars

À partir de 7h30

Organisation AMSLF Cyclotourisme

Renseignements :

<http://amslfrejus.com/index.php>

Tél. 04 94 40 43 23 & Alain Guitay 06 73 91 75 77

Athlétisme - course nature

Trails d'Hermès

Dimanche 20 avril

Deux trails de 40 et 17 km

Organisation AMSL Fréjus-St-Raphaël

Athlétisme

Renseignements : www.amslfrejus.com

Tél. Yves Brénier 06 60 04 89 55

Handball

Nationale 2 masculine

Salle Jean-Vilain - 20h30

15-03 (J17) : AMSLF - Istres Ouest Prov. HB

12-04 (J19) : AMSLF - Châteauneuf Handball

Basket-ball

Excellence région masculine

Gymnase des Chênes - 20h30

22-03 (J17) : FVB AMSLF - ASPTT Toulon

5-04 (J19) : FVB AMSLF - Cavigal Nice Basket

19-04 (J21) : FVB AMSLF - BC La Garde

Volley-ball

Nationale 2 masculine

Salle Sainte-Croix

29-03 (J16, 21h) : AMSLF - Castres

12-04 (J18, 20h) : AMSLF - US Cagnes

Nationale 3 masculine

Salle Sainte-Croix - 15h

6-04 (J16) : AMSLF 2 - AS Cannes Volley 2

Pré-Nationale féminine

Salle Sainte-Croix - 14h

30-03 (J20) : AMSLF - Draguignan UC

20-04 (J22) : AMSLF - V. Pradetan Gardéen

Tennis de table

Nationale 2 masculine - phase 2

Salle Jean-Vilain - 17h

29-03 (J5) : AMSLF 1 - Echirolles Eybens 1

Nationale 3 masculine - phase 2

Salle Jean-Vilain - 17h

29-03 (J5) : AMSLF 2 - Saint-Egrève USTT 1

Escrime

14^e stage Azureva

Du mardi 22 au samedi 26 avril

Stage international 6 armes

Organisation AMSLF Escrime

Renseignements : www.escrimefrejus.fr &

escrime@bagnasco.fr

Tél. Alain Bagnasco 06 19 19 19 72



EXPOSITION

“Jardins imaginaires” : quand la photo fait paraître le tout petit infiniment grand !



“Jardins Imaginaires”... Ou “Jardin extraordinaire” comme le chantait un certain Trénet au siècle dernier. Un peu des deux sans doute, car ces deux expressions se rejoignent idéalement pour qualifier l'exposition photographies organisée par l'office de tourisme et signée du trio d'artistes, Anne Queirolo, Thomas Dhollande et Think Aimer.

La fête des plantes, chaque début avril, est l'un des rendez-vous préférés des Fréjusiens, qui aiment à déambuler dans ces allées du parc Aurélien où fleurit bon une nuée de plantes toutes plus colorées, plus odorantes les unes que les autres...

Une fête qui est traditionnellement accompagnée d'animations artistiques (festival Arborescence) et d'expositions, bien sûr en liaison avec l'évènement. Et la présente expo, qui s'installera à la villa Aurélienne le jour du printemps, s'accorde juste parfaitement.

“Jardins imaginaires”, c'est la réunion de trois artistes locaux, dont le trait commun est l'amour sans limites qu'ils vouent à la nature et qui, pour l'occasion, présenteront plusieurs de leurs œuvres réalisées dans ce cadre.

Anne, macrophotographe...

Honneur aux dames tout d'abord avec Anne Queirolo, qui se définit

elle-même comme une “*artiste bio, qui cultive son jardin secret depuis plusieurs années déjà. La main verte et l'œil attendri par un cœur d'artichaut, c'est au fil de mes promenades champêtres que mon objectif a cueilli cette nature si généreuse et fragile à la fois*”.

Elle est l'auteur de tout un travail sur la macrophotographie qui, comme son nom l'indique, est l'ensemble des techniques permettant de photographier l'infiniment petit et le détail. En ce sens, la nature et les plantes se prêtent merveilleusement à cette technique de photo et le rendu est juste bluffant !...

Thomas, amoureux des jardins...

“*Peintre photographe, photographe peintre...*” Thomas Dhollande, pour sa part, ne saurait véritablement se déterminer, assurant “*c'est l'émotion qui compte*”. Un fait est certain en revanche, ses œuvres présentées dans le cadre de cette exposition résultent, pour cet amoureux des jardins, d'un “*regard d'artiste sur la très éphémère beauté des fleurs*”, en particulier celles qui se marient parfaitement avec l'eau des bassins d'agrément, comme les lotus et autres nénuphars, sans oublier les pivoines. En gros plan et grand format, “*ces fleurs s'ouvrent, étalent leurs pétales*

et s'offrent aux regards et aux insectes, semblant se pâmer. Puis elles se fanent lentement, inexorablement, pétale après pétale, à la merci des éléments. Mais la magie des fleurs est également de donner naissance aux fruits...”, ajoute encore cet amoureux transi, posant la question : “*dans le cœur des fleurs, ne peut-on voir le cœur du monde ?*”

Think Aimer, fou de Toys...

Le dernier du trio se reconnaît lui aussi dans la peinture, abstraite en ce qui le concerne, pour ce qui était (et demeure) sa première conversion à l'art. Mais, depuis 2003, il a découvert l'univers des Toys et “*une nouvelle réflexion*” s'impose à lui.

Il trouvera vite les “*réponses, toujours axées*”, comme dans sa peinture, “*sur la quête de variations de lumières et de couleurs qui se jouent de leurs effets et autres reflets suivant l'humeur de l'environnement. Le tout grâce à un savant dosage de peinture pour obtenir une juste réaction des nuances entre elles*” et, comme tout artiste qui se respecte et ne saurait dévoiler ses secrets, .

Dans l'air du (prin)temps...

Et la réunion de ces trois artistes, un peu fous mais talentueux, donne une exposition délicieuse de ces jardins

imaginaires. D'autant que, pour ajouter encore à l'univers naturel de l'exposition, un véritable bassin sera aménagé au cœur du hall de la villa Aurélienne, avec fontaine, plantes, poissons, etc.

Un ultime artifice et une touche supplémentaire pour, à coup sûr, une exposition qui vous rafraîchira et vous revivifiera en ces premiers jours de printemps...

À déguster sans modération dès le vendredi 21 mars !...

> Vernissage de l'expo : jeudi 20 mars, 18h

L'info en +

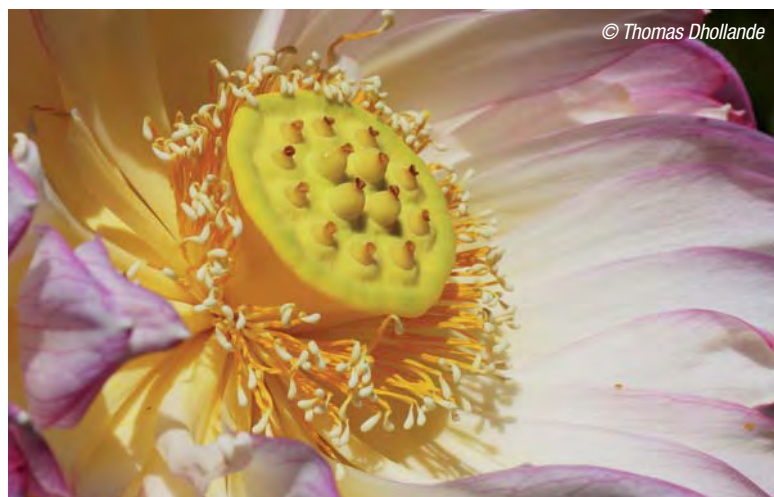
Think Aimer sort son livre, “Histoire de jouer”

Think Aimer a récemment édité un livre de ses aventures avec ses Toys, dans lequel il a souhaité “*rassembler tout ce qui nous entoure mais que l'on ne voit pas forcément : un cours d'eau, un chemin forestier, une voie ferrée, un lieu abandonné... Il y a parfois de la vie dans ces endroits*”...

A fortiori lorsque l'artiste y met en scène ses drôles de compagnons...

Une initiation au voyage, dans l'univers des Toys qui leur est propre, à moins que ce ne soit celui de Think Aimer...

Contact : thinkaimer@sfr.fr



cavem

INFOS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL | FRÉJUS | PUGET SUR ARGENS | ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS | SAINT-RAPHAËL



Environnement

Lancement du site internet Natura 2000 Estérel

Qu'est ce que Natura 2000 ?

D'où vient le nom de l'Estérel ?

Comment dois-je agir pour la préservation des milieux naturels où j'aime me ressourcer ?

Vous saurez tout sur Natura 2000 en allant consulter le site Internet Natura 2000 Estérel <http://esterel.n2000.fr>, véritable vivier d'informations, d'exemples et de conseils pratiques pour que demain, ce massif de contrastes entre terre et mer soit encore plus rayonnant.

La création du site Internet, intégré au programme national Natura 2000, marque le début d'un lien privilégié d'information et d'interaction entre les animateurs, les propriétaires et les usagers de Natura 2000 Esterel.

Ce site fourmille d'informations pratiques :

- Portraits d'espèces animales, de milieux naturels et d'activités humaines présents sur le site,
- Conseils pratiques pour agir sur le site de façon écoresponsable et préserver les animaux sauvages que vous pouvez rencontrer,
- Outils existants pour agir sur la préservation du site : contrats Natura 2000 pour les gestionnaires, propriétaires ou ayants droit, charte Natura 2000 de bonnes pratiques pour les usagers,
- Questions/Réponses sur les évaluations d'incidences pour les programmes, projets ou manifestations,
- Actualités du site.

Maintenant, vous saurez tout sur l'Estérel... À vos souris !

Service Environnement - Cellule Natura 2000 :

Téléphone : 04.83.09.80.(53 ou 54) - Portable : 06.74.60.18.89 - email : natura2000@cavem.fr

Citoyenneté

Qu'est ce que l'intercommunalité ?

L'intercommunalité désigne en France le regroupement de communes dans une structure réglementaire chargée d'exercer des compétences qui lui sont déléguées par les communes membres. Les premières intercommunalités ont été créées sous la forme de syndicats intercommunaux pour permettre aux communes de répondre aux besoins d'équipement du territoire (électrification, adduction d'eau, assainissement, voirie, etc.).

Elle s'est généralisée et rationalisée suite à la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010. Sous l'effet de ce déploiement géographique et des transferts progressifs de compétences des communes intervenus depuis 20 ans, une grande partie des grands services publics locaux et des équipements structurants relève désormais d'une gestion mutualisée à l'échelle des communautés.

Les différentes formes d'intercommunalité

- Communautés de communes
- Communautés d'agglomération : plus de 50 000 habitants avec ville-centre de 15 000 habitants
- Communautés urbaines : plus de 450 000 habitants.

A savoir

La loi du 16 décembre 2010 a créé un nouveau statut de "métropoles" (plus de 500 000 habitants) qui est revisité par la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPAM) à travers des métropoles de "droit commun" constituées dans les agglomérations de plus de 400 000 habitants et des métropoles à statut particulier créées à Paris, Lyon et Marseille.

Création de la CAVEM

Au 1^{er} janvier 2013 est née la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée. Les 5 communes membres sont : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël.

L'assemblée délibérante est composée de 52 conseillers communautaires dont 15 Vice-présidents dotés de délégations et d'un Président. Ces derniers forment le bureau afin de statuer sur les différents dossiers et les actions communautaires.



Les compétences de la CAVEM

Une Communauté d'Agglomération exerce, en lieu et place de ses communes membres, un certain nombre de compétences définies par ses statuts. Cette définition revêt une importance majeure puisqu'une communauté ne peut agir sans que ses statuts ne l'y habilite expressément, en vertu du principe de spécialité.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, voici les compétences exercées par la cavem en lieu et place de ses membres :

Des compétences obligatoires : 4 prévues par la loi

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace communautaire et transport collectif urbain et scolaire,
- Equilibre social de l'habitat,
- Politique de la ville.

Des compétences optionnelles : 3 ont été retenues par la CAVEM

- Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire,
- Assainissement,
- Eau.

Des compétences supplémentaires, en plus des compétences prévues par la loi

- Gestion du service intercommunal d'hygiène et de santé,
- Service d'incendie et de secours,
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- Lutte contre les inondations,
- Equipements sportifs intercommunaux (Palais des sports Jean François Krakowski),
- Elimination et valorisation des déchets,
- Balayage et nettoyage de la voirie,
- Equipements culturels d'intérêt communautaire (théâtre Le Forum),
- Aires d'accueil et de grand passage pour les gens du voyage,
- Schéma d'aménagement numérique du territoire.

Exemples de champs d'intervention :

Développement économique

Les actions des services de développement économique portent à la fois sur l'implantation des entreprises dans les pôles d'activités, mais également sur leur accompagnement tout au long de l'année.

Avec 28 parcs d'activités, l'agglomération est riche d'un tissu économique dynamique, sachant que le développement de nouveaux sites va permettre d'attirer de nouvelles entreprises.

Dernièrement, le lancement d'une enquête auprès de l'ensemble des entreprises des Parcs d'activités permettra de mieux connaître les fonctionnements et les besoins des acteurs économiques pour proposer des réponses concrètes.

Equilibre social de l'habitat

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), il a été mis en place un Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) pour l'amélioration du parc de logements privés. Ce programme initié sur Fréjus et Saint-Raphaël a été étendu aux communes de Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens et des Adrets-de-l'Estérel.

L'objectif est d'accompagner la rénovation de 180 logements dont 75 logements locatifs et 105 logements occupés par leurs propriétaires.

Une ligne téléphonique d'appel gratuit a été mise en place pour contacter le bureau d'études : 0 800 320 120

Citoyenneté

Eau potable

La gestion de l'eau potable est un enjeu fondamental sur notre territoire communautaire, qui conjugue à la fois l'afflux massif de touristes en saison estivale, et l'accroissement de sa population lié à son attractivité.

Les réservoirs d'eau potable doivent être calibrés pour sécuriser le réseau en cas de rupture d'alimentation en eau. Nos interventions aussi bien dans le remplacement de réservoirs vétustes que dans de nouvelles infrastructures permettent de sécuriser les besoins de l'ensemble du territoire.

Ainsi, nous comptons 45 réservoirs, dont Saint-Aygulf bas et Bellevue livrés en 2013, ainsi que 974 km de réseaux de canalisations.

Assainissement

Le traitement des eaux usées revêt un caractère fondamental sur notre territoire, car il est soumis aux variations de population dues à la saisonnalité.

Dès lors l'investissement est impératif pour adapter les capacités des stations d'épuration, les moderniser, et permettre d'offrir une tranquillité quant aux besoins futurs liés à l'urbanisation des 20 prochaines années. C'est d'ailleurs le cas depuis la livraison de la station de traitement et d'épuration du Reyran.

Démoustication

Dans la continuité de ses actions, le Service Intercommunal de Démoustication (SID) a recensé les gîtes larvaires sur le domaine public et les parties communes du domaine privé de l'ensemble des 5 communes afin d'apporter des solutions adaptées dans la lutte contre les moustiques. Des réunions publiques sur le sujet se tiendront prochainement.

Le SID met à votre disposition un numéro vert, le 0 800 10 40 11 pour tout renseignement ou demande d'intervention.

La vaccination pour tous les résidents

Depuis le début de l'année 2013, les habitants des cinq communes de la communauté d'agglomération peuvent accéder au Service Intercommunal d'Hygiène et Santé (S.I.H.S.) situé dans les locaux de la CAVEM.

Un mercredi par mois, le S.I.H.S. réalise gratuitement des sessions de mise à jour des vaccins sur convocation, ainsi que des vaccinations hors calendrier sur rendez-vous. Il est également possible de demander un certificat de vaccination nécessaire à l'inscription des enfants en petite section de maternelle, CP, 6^{ème} et 2^{ème}, ou pour tout nouvel arrivant sur le territoire.

Contact : S.I.H.S. - 624 chemin Aurélien - 83700 Saint-Raphaël - Tél : 04 94 19 89 55 ou 04 94 19 89 59 - Courriel : service.vaccination@cavem.fr

Les jeunes se cultivent : Aggloscènes

Aggloscènes, label créé en 2010, a élargi son offre à destination des scolaires. Ainsi au Forum comme au Palais des Congrès sont accueillis les scolaires de Fréjus et Saint-Raphaël, et ceux de Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Les Adrets-de-l'Estérel.

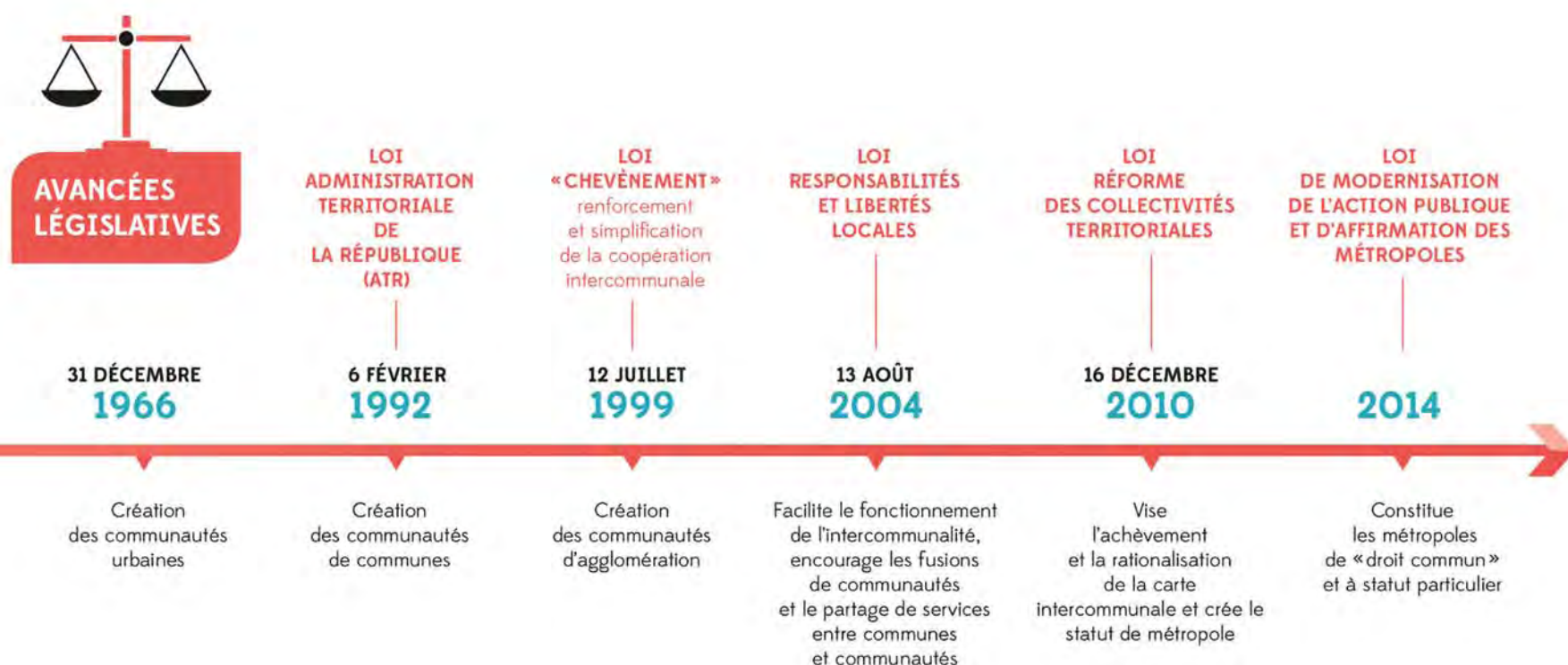
Les élèves des écoles maternelles, élémentaires, ou encore des collèges et lycées du territoire intercommunal, bénéficient de représentations supplémentaires entièrement gratuites. Les frais de participation sont pris en charge par l'institution.

Tous les renseignements sont sur : www.aggloscenes.com/jeune-public/

Elimination et valorisation des déchets

Dans le cadre de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers, l'agglomération doit organiser avec les différents prestataires du secteur, la collecte sous toutes ses formes, que ce soit en porte à porte, avec les circuits de collecte, ou en apports volontaires par le biais des déchèteries ou des points de collecte en bacs ou en colonnes.

Chaque classe de déchets a un coût de traitement différent qui implique une gestion du tri de plus en plus drastique afin de ne pas surpayer le traitement de certains déchets. Cette gestion rigoureuse permet de limiter l'impact du coût de gestion de ces déchets sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



Professionnels touchés par les inondations des 18-19-20 janvier 2014

En cas de sinistre, vous pouvez contacter le Pôle Actions Économiques : Tél. 04 94 82 64 45 - Courriel : deveco@cavem.fr.

Ce service communautaire recense l'ensemble des professionnels sinistrés du territoire, toutes activités économiques confondues. Il assure la transmission des déclarations de sinistre auprès des consulaires compétents, et vous informera du suivi des dossiers d'aides et de leur éligibilité. Il dispose également des contacts nécessaires susceptibles de débloquer des situations liées aux problématiques d'assurances, de banques ou de conflits juridiques.

Retour sur

Le nouveau parking du C.H.I.

La convention d'occupation du domaine public hospitalier a été signée le 10 janvier 2014 par le Président de la CAVEM et la Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal (C.H.I.). La Communauté d'Agglomération va pouvoir construire et exploiter durant 30 ans le futur parking de l'Hôpital, qui devrait compter 400 places pour l'ensemble des usagers et riverains.



Refuge animalier

Les travaux ont commencé

Depuis le 15 novembre 2013, date de pose de la première pierre du refuge "Michel MORISOT" à Roquebrune-sur-Argens, l'Association Varoise de Secours aux Animaux (AVSA) a lancé son projet d'aménagement du site.

L'échelonnement des travaux qui se tiendront jusqu'à l'été 2014, priorise la mise en sécurité au plus tôt du personnel et des animaux. Ils commenceront par la construction de 60 boxes, d'une infirmerie, d'un accueil, de boxes d'urgence, et procéderont à l'organisation du traitement des eaux usées et des déchets.

Déchets ménagers

De nouvelles colonnes enterrées

Depuis le 18 octobre 2013, les Pugétois bénéficient de nouveaux bacs de collecte d'ordures ménagères, implantés à l'Enghein du Loup et les Aubrèdes (Nord et Sud). D'une contenance 5 fois plus importante que les bacs traditionnels, ces colonnes permettront une meilleure maîtrise des coûts de collecte et de tri des déchets ménagers. D'autres projets d'implantation de colonnes enterrées sont à l'étude, notamment sur la Commune de Roquebrune-sur-Argens.



Santé

Vos rendez-vous : libres et gratuits

Les centres communaux d'action sociale (ccas) des villes continuent leurs cycles de prévention en matière de santé, accompagnés par des spécialistes qui viennent à votre rencontre.

La santé des seniors

- Jeudi 13 Mars - « Journée nationale de l'audition », lieu à déterminer.
- Jeudi 03 Avril - « les aléas de la vie », à l'espace Félix Martin, boulevard Félix Martin, à Saint-Raphaël. (Accueil café à 9h30 et début des échanges à 10h.)

La santé des juniors

- En Mars - « Naissance, divorce, famille recomposée, ... Comment préparer l'enfant à un événement familial ? » Salle Agricola, à Fréjus.
- En Avril - « Les douces violences », Centre de la petite enfance, 200 av. du 8 Mai 1945, à Saint-Raphaël. (Accueil à partir de 18h et début des échanges à 18h30)

concours
2014

Fleurir Fréjus

BALCONS OU FENÊTRES
JARDINS
RÉSIDENCES

© sor ac - Fotolia.com

inscriptions avant le 25 avril 2014

DES LOTS POUR TOUS LES PARTICIPANTS

Bulletins d'inscription disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des Mairies annexes, à l'Office de Tourisme et sur le site internet www.ville-frejus.fr.

RENSEIGNEMENTS :
04 94 51 91 41

Manifestation organisée avec la participation de partenaires privés locaux.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER AVANT LE 25 AVRIL 2014

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél.

DÉSIRE CONCOURIR DANS LA CATÉGORIE :

Balcon ou fenêtre Étage : Entrée :

Jardins

Résidence

À déposer à l'accueil de la Mairie ou par courrier :
Service Communication - Hôtel de Ville - Place Formigé - 83600 FRÉJUS



FRÉJUS • PARC & VILLA AURÉLIENNE

Fête des PLANTES

4 au 6 AVRIL

10H - 19H

2014, LES ANIMAUX DE NOS JARDINS

Exposition
d'artistes
**JARDINS
IMAGINAIRES**

du 21 mars au 6 avril
14h30 - 17h30
Sauf le mardi

**RENSEIGNEMENTS
OFFICE DE TOURISME**

04 94 51 83 83

frejus.fr

N° Licence d'Entrepreneur de Spectacle : 2-137 159 et 3-137 160

UNE ORGANISATION



AVEC LE CONCOURS DE



ENTRÉE : 3 €

Entrée libre le 4 avril
Payante les 5 et 6 avril
Gratuite pour les - de 12 ans
Avec la participation du
LIONS CLUB de Fréjus/St-Raphaël
Vallée d'Argens